VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 20 NOVEMBRE 1923 NUMERO 24

Adress... ...ondance à ...TE"
ABO... ...ENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1316—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LA FRANCE NE PEUT RECULER

Poincaré justifie la France à la suite des attaques de Baldwin aux Communes

Paris, 16 nov. — M. Poincaré a répondu, à la Chambre des députés, aux critiques faites à la France par M. Baldwin aux Communes. La France, a-t-il dit, pourrait facilement arriver à un accord avec l'Angleterre, si elle voulait en payer les frais, mais elle est décidée à ne pas concéder de nouvelles réductions sur les réparations dues par l'Allemagne.

Les trois quarts des députés se sont levés pour l'applaudir quand, après une revue énergique de toute la question, qui a duré une heure et quart, il a quitté la tribune sur cette déclaration finale:

"Nous continuerons à négocier de la manière la plus amicale possible, mais la France ne peut abandonner la partie."

Ce n'est pas la faute de la France

Les paroles prononcées au parlement anglais, a dit M. Poincaré, ne peuvent passer ainsi, il faut y répondre immédiatement. "Je ne puis laisser dire que c'est notre faute si un accord n'a pas été conclu. Pendant plusieurs années nous n'avons cessé de faire des concessions à nos droits et ce n'est pas de notre côté que l'attitude a été sans compromis."

Le premier ministre a refait toute l'histoire du problème des réparations et a rappelé que le gouvernement britannique avait approuvé l'occupation de la Ruhr en deux occasions.

Quand il a parlé de l'opposition de l'Angleterre au conseil des ambassadeurs, on a crié: "C'est une rupture de l'entente cordiale!", mais il a ignoré l'interruption.

ANNIVERSAIRE PLUTOT TRISTE

La célébration du jour de l'armistice, en France, n'est pas un jour de réjouissances

Paris — La France a célébré le cinquième anniversaire de l'armistice avec pompe et solennité, mais avec moins d'exubérance que les années précédentes.

Les événements importants qui se déroulent en Europe, ceux qui se passent en Allemagne et qui sont une menace pour la sécurité de la France, sont cause que le jour de l'Armistice n'apparaît pas aux Français comme un jour de réjouissances, mais plutôt comme un jour de profonde détermination pour empêcher le retour des calamités auxquelles mit fin l'armistice.

Les cérémonies qui ont eu lieu à Paris se sont déroulées autour de la tombe du Soldat inconnu, où un grand nombre de troupes furent passées en revue par le président de la République, le président du Conseil et tous les membres du cabinet, les maréchaux Foch, Pétain et Lyautey.

La présence du général Pershing, du marquis de Crewe, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, ont donné un caractère international à cette imposante manifestation.

Les salves d'artillerie tirées du mont Valérien semblaient rappeler à la foule les sombres jours de la guerre, plutôt que le jour de la victoire.

M. Maginot, sergent en 1918, et actuellement ministre de la guerre, a allumé sous l'arc de Triomphe, à six heure, la lampe perpétuelle.

Cette lampe surplombe la tombe glorieuse. C'est pour répondre au désir exprimé par les associations des mutilés et anciens combattants, que le ministre de la guerre a allumé cette lampe pour la première fois.

Des cérémonies analogues ont eu lieu dans toutes les villes de France, notamment à Boulogne, au Havre, à Brest, à Cherbourg, Bordeaux, Marseille, etc.

Les journaux de Paris demandent à la France d'agir

Paris — "Expulser le prince héritier allemand avec ou sans l'aide de l'Angleterre", tel est le cri de la presse de Paris. A la suite du désaccord aigu entre l'Angleterre et la France et du refus de la première de collaborer avec son ancienne alliée, on presse M. Poincaré de discipliner l'Allemagne lui-même.

"ALLEZ-Y, LA FRANCE EST AVEC VOUS!"

C'est par ces mots que la foule acclame, à Neuilly, M. Poincaré qui annonce sa détermination de rester dans la Ruhr et en Rhénanie tant que toutes les clauses du traité n'auront pas été complètement exécutées et tant que la sécurité de la France n'aura pas été garantie

Neuilly, 18 nov. — M. Poincaré a annoncé aujourd'hui que la France est déterminée à rester dans la Ruhr et la Rhénanie tant que toutes les clauses du traité de Versailles n'auront pas été complètement exécutées et que la sécurité de la France n'aura pas été garantie.

Le premier ministre s'est dit non désappointé au sujet de la faillite des négociations pour l'établissement d'une commission d'experts chargée de déterminer la capacité de payement de l'Allemagne. Il a déclaré que la France était fermement convaincue qu'elle pouvait amener l'Allemagne à termes.

Défi au traité

Le défi lancé par l'Allemagne au traité en ce qui regarde le contrôle militaire et le retour du prince Frédéric-Guillaume exige des sanctions, a dit M. Poincaré, "et nous les prendrons, à moins que nous n'obtenions satisfaction".

"Nous insistons pour que les réparations soient payées, a-t-il ajouté, mais nous ne sommes pas moins déterminés à obtenir notre sécurité. Pendant longtemps l'Allemagne a biaisé avec les stipulations du traité. Elle a paralysé l'action de la commission de contrôle interalliée; elle s'est efforcée de réorganiser ses formations militaires, interdites par le traité.

"En même temps elle autorise l'héritier du trône impérial à retourner au pays. Elle salue l'homme qui est inscrit à la tête de la liste des responsables de la guerre. Ces actes de la part du gouvernement allemand sont des défis impudents aux alliés, des violations effrontées du traité, d'insolents outrages à la paix.

"Ils exigent des sanctions. Nous les prendrons, à moins que nous n'obtenions satisfaction."

"La France est derrière vous"

Le premier ministre parlait à l'occasion du dévoilement d'un monument aux morts de la guerre. Il a été longuement acclamé par une foule de plusieurs milliers d'ouvriers endimanchés et de petits bourgeois, ces derniers représentant la classe la plus éprouvée par la guerre et qui souffre le plus de la cherté de la vie.

"Allez-y, criait-on de toutes parts, la France est avec vous!"

LES ANGLAIS REFUSENT NET

Ils ne veulent pas se joindre à la France pour imposer l'extradition du kronprinz

Londres, 16 nov. — Le gouvernement britannique n'acceptera pas de s'associer aux mesures de punition contre l'Allemagne demandées par la France. Il a notifié l'ambassadeur anglais à Paris d'en informer le conseil des ambassadeurs.

Cette décision a été prise à la suite d'une longue séance du cabinet consacrée à la discussion des mesures que M. Poincaré proposait de prendre contre l'Allemagne pour la forcer à expulser le prince Frédéric-Guillaume et permettre de nouveau le contrôle militaire des Alliés en Allemagne, suspendu depuis dix mois.

Situation très tendue

Comme M. Poincaré déclare que la France imposera ces sanctions seules, si l'Angleterre refuse de se joindre à elle, la situation semble désespérée entre les deux nations et quelques observateurs politiques y voient la dissolution finale de l'entente cordiale.

On est d'avis, dans les cercles ministériels, que les choses sont exactement au point où elles étaient en août dernier, quand Lord Curzon envoya sa fameuse note à M. Poincaré.

L'Allemagne n'a pas répudié le traité

Berlin, 16 nov. — Une déclaration semi-officielle dit que l'Allemagne a cessé ses livraisons de réparations en nature uniquement à cause de son incapacité financière et non pas parce qu'elle ne se considère plus liée par le traité de Versailles.

L'opinion de Coolidge

Washington, 16 nov. — Le président Coolidge croit que le peuple des Etats-Unis approuvera toute mesure prise par les gouvernements alliés pour empêcher la restauration des Hohenzollerns, mais le gouvernement américain, en vertu d'une politique de longue date, ne peut jouer un rôle actif dans cette affaire du retour du prince Frédéric-Guillaume en Allemagne.

Le retour de M. Mackenzie King

Londres — Le premier ministre Mackenzie King a changé la date de son départ. Il s'embarquera sur le "Montclair", à Liverpool, le 24 novembre. Le "Montclair" se rend à Saint-Jean, N.-B., mais il fera probablement escale à Halifax pour permettre à M. King d'y débarquer. Dans ce cas, le premier ministre pourrait faire son premier discours après son retour au Canada pour la campagne de l'élection partielle de Halifax.

REGINA — Bjarn Beyer, de l'Interior Trust Company, a été nommé vice-consul de Norvège pour la Saskatchewan.

LES ITALIENS DESAPPROUVENT

Mussolini s'oppose à l'occupation de nouveaux territoires allemands

Rome, 26 nov. — "Le gouvernement italien ne peut donner son approbation à une nouvelle occupation de territoire allemand, a déclaré ce soir, au sénat, le premier ministre Mussolini.

"Il faut avoir le courage de dire, a-t-il ajouté, que le peuple allemand ne peut être détruit. C'est un peuple qui a connu la civilisation et qui peut être demain une partie intégrante de la civilisation européenne."

Mussolini a dit que l'Italie cependant ne songeait pas à rompre avec la France. Cette démarche extrêmement grave équivaudrait, dans un sens, à déclarer le traité de Versailles nul et pourrait entraîner une autre conflagration européenne qui laisserait l'Italie isolée.

Le premier ministre italien a déclaré que la demande d'expulsion de l'ancien prince héritier du territoire allemand était une erreur.

Le sénat a approuvé une résolution approuvant la politique étrangère du gouvernement.

L'ENTENTE SAUVE POUR LE MOMENT

Mais on craint que la crise soit simplement retardée

Paris, 19 nov. — Les représentants alliés, réunis aujourd'hui au conseil des ambassadeurs, sont tombés d'accord en principe sur la mesure à prendre pour rétablir le contrôle militaire allié en Allemagne. Une rupture entre la France et l'Angleterre sur la question de l'attitude à adopter envers l'Allemagne a ainsi été évitée, au moins temporairement.

L'impression dans les cercles politiques alliés est que l'entente est sauve pour le moment, mais demeure dans une situation précaire, à la merci du premier incident hostile à la mission de contrôle. Dans un cas semblable on croit que la France n'hésitera pas à agir en passant par-dessus toutes les objections des alliés. On craint donc que la situation équivoque dans laquelle se trouvaient les alliés subsiste toujours et que la crise pouvant conduire à une rupture n'ait été que retardée.

La France va expulser de la Ruhr tous les oisifs

Berlin — La France a menacé d'expulser toutes les personnes sans emploi des districts occupés de la Ruhr, si le gouvernement du reich suspend ses payements de secours.

UN MOISSONNEUR D'ANGLETERRE

Gordon Hooten, ancien officier d'artillerie, dit leur fait à ses compatriotes

H. Gordon Hooten, moissonneur anglais, ancien officier d'artillerie dans l'armée britannique, de passage récemment à Winnipeg, a donné à ses compatriotes les excellents conseils suivants:

1o. S'éloigner des villes; 2o. Manifester le désir de travailler; 3o. Ne pas compter gagner de l'argent à rien faire; 4o. S'adapter au Canada; 5o. Oublier les méthodes des vieux pays; 6o. Comprendre le point de vue canadien.

En se conformant à ces six points, a-t-il dit, ils s'apercevront que les Canadiens les accueilleront avec cordialité et leur donneront toutes les chances de réussir.

M. Hooten, qui est venu au Canada au mois d'août avec six amis, déclare qu'il n'a eu qu'à se louer de la façon dont lui et ses camarades ont été traités par les fermiers. Ils ont été bien nourris; leurs patrons étaient pleins d'attentions pour eux et aux heures de loisirs, ils étaient toujours prêts à leur prêter un cheval et une voiture pour leur permettre de faire une promenade. Quant aux habitants des villages, ils les traitaient invariablement comme des "old timers".

"Nous avons été bien payés, conclut M. Hooten. Naturellement nous avons travaillé dur. Au commencement des battages, nous avons reçu cinq piastres par jour et ensuite six piastres. Nous restons tous au Canada pour l'hiver et nous avons l'intention de réfuter, dans la mesure du possible, les bruits ridicules qui ont circulé dans la presse anglaise au sujet des prétendus mauvais traitements subis ici par les moissonneurs anglais."

APPEL DU PAPE AUX ORTHODOXES

Une encyclique à l'occasion du tricentenaire de saint Josaphat

Rome — Le Souverain Pontife a adressé une encyclique à tous les évêques du monde catholique à l'occasion du tricentenaire de la mort de saint Josaphat, archevêque de Polotsk, aujourd'hui Molihev, qui endura le martyr pour avoir travaillé à la réunion de l'église slave et orientale à l'Eglise de Rome. La fête de ce saint se célèbre le 14 novembre.

Le Saint Père exprime dans cette encyclique le désir de voir l'Eglise orthodoxe rentrer dans le giron de l'Eglise de Rome, après des siècles de schisme, afin, dit-il, que la liturgie slave puisse de nouveau briller dans l'Eglise catholique, où les Grecs, les Slaves, les Syriens, les Coptes, les Arméniens, les Chaldéens peuvent honorer Dieu d'un même coeur en communion avec le Saint Siège Apostolique, "ne formant qu'une seule famille avec les fidèles du rite latin, dans une magnifique égalité".

Les libéraux du Manitoba vont s'organiser immédiatement

Les députés et ex-députés libéraux de la législature du Manitoba depuis 1915 se sont réunis jeudi, à l'hôtel Royal Alexandra, pour féliciter leur chef, l'hon. T.-C. Norris, de son retour à la santé.

Les députés actuels de la Chambre ont soumis la question d'une loi pourvoyant à l'établissement du bulletin préférentiel dans les circonscriptions à un seul député. Cette proposition, qui fait partie du programme libéral, a été endossée à l'unanimité et sera accélérée auprès du gouvernement par les députés dès le début de la prochaine session.

Il a été décidé que l'on s'occuperait immédiatement de l'organisation des libéraux dans la province.

TORONTO — Des poursuites sont intentées contre le "Worker" pour un article attaquant le caractère privé des dames qui sollicitaient des offrandes le jour de l'armistice.

BERLIN — Le Dr Joseph Wirth, ancien chancelier allemand, est mourant, à la suite d'une attaque d'apoplexie.

QUI VEUT GAGNER UN AUTOMOBILE?

La "Liberté" en offre quatre à ses lecteurs — Un travail persévérant et méthodique, accompli dans vos instants de loisir, peut vous faire obtenir l'objet de vos rêves sans bourse délier

La *Liberté* et la *Northwest Review* organisent un grand concours d'abonnements ouvert à tous leurs lecteurs et lectrices dans toutes les parties du Canada. L'administration des deux journaux n'hésite pas à s'imopser de lourds sacrifices pour faire de ce concours un succès absolument sans précédent. Dans ce but, elle distribuera aux concurrents victorieux vingt grands prix, parmi lesquels se trouvent quatre automobiles.

Vous verrez cette offre alléchante aujourd'hui dans notre septième page.

Mais surtout ne manquez pas de lire, dans la *Liberté* de la semaine prochaine, les détails complets et les conditions du concours.

Dans une course du genre de celle qui va commencer le 6 décembre, les premiers partants auront un sérieux atout dans leur jeu. Prenez le temps de réfléchir, mais que votre décision soit prompte et énergique.

Et tenez-vous prêt à entrer dans la lice au premier signal du départ.

UNE BANQUE QUI FERME A PORTAL

Les habitants voisins de la Saskatchewan sont affectés par le désastre

North Portal, Sask. — La "First International Bank", de Portal, N.-D., a fermé volontairement ses portes vendredi. On suppose que des prêts malheureux sur des propriétés ont fait baisser considérablement son fonds de réserve.

La chose a été une surprise complète. Un grand nombre de Canadiens, fermiers, employés du Pacifique Canadien et fonctionnaires du gouvernement y avaient des dépôts. Comme il n'y a pas de banque ici, les fonds du village de North Portal y étaient également déposés. L'intérêt de 6 pour cent payé sur les dépôts à terme était un grand stimulant pour les Canadiens à se servir de cette banque plutôt que des banques canadiennes, dont les plus proches sont à Estevan.

On estime que des comptes d'épargne d'enfants au montant de $5,000 à $7,000, des deux côtés de la frontière, se trouvent impliqués dans cette faillite. Il y a un an environ, une grande campagne de publicité avait été entreprise pour intéresser parents et enfants à cette forme de placement.

La "First International Bank" est l'une des banques les plus anciennes du Nord Dakota; elle existe depuis plus de 25 ans.

M. CAMERON ET L'IMMIGRATION

Il est opposé à une politique qui doit nous inonder de gens indésirables

L'hon. Neil Cameron, ministre de l'agriculture du Manitoba, commentant la politique d'immigration projetée pour le Canada, a dit qu'il n'aimerait pas voir la porte large ouverte.

"Ce qu'il nous faut dans l'Ouest, a-t-il déclaré, ce sont des gens qui iront sur la terre. Nos prairies sont prêtes à être développées et plus nous pourrons avoir d'hommes et de femmes disposés à travailler fort qui entreprendront ce travail, le mieux ce sera pour le pays.

"Avec la politique de la porte large ouverte, on nous amènerait beaucoup de gens qui ne feraient qu'ajouter à la population des chômeurs des villes, et ceci ne serait pas dans les meilleurs intérêts du Canada."

Les Chambres de Commerce de la Saskatchewan se réunissent à Régina

Prince-Albert, Sask. — A.-J. Reynolds, président des Chambres de Commerce associées de la Saskatchewan, a donné avis que la réunion annuelle de l'exécutif aura lieu à Régina jeudi et vendredi. Le programme comprend: l'opposition à toute augmentation dans les taux d'express, la nomination d'un expert pour s'occuper du problème des transports dans la province, l'obtention d'un ranch de bisons pour la Saskatchewan.

LIBRE DE TOUT LIEN POLITIQUE

Le Conseil Canadien d'Agriculture déclare qu'il n'est attaché à aucun parti

Le Conseil canadien d'Agriculture a décidé qu'il n'aurait plus de plate-forme, en tant qu'organisation et que le document que l'on est à reviser, autrefois connu sous le nom de plate-forme, sera désormais une déclaration de principes.

En faisant connaître cette décision, John W. Ward, secrétaire du conseil, a dit que lors de la publication de l'ancienne plate-forme, on n'avait pas eu l'intention d'en faire une plate-forme politique, mais simplement une déclaration des idées des fermiers sur ce qui devait être accompli pour amener de meilleures conditions sociales et économiques. Elle fut cependant adoptée comme plate-forme politique par les candidats progressistes et fermiers aux élections fédérales de 1921 et à quelques élections partielles antérieures.

Coopération de tous les partis

En fait, une partie de cette plate-forme a été également incorporée dans la plate-forme libérale de 1919. A la réunion du Conseil d'Agriculture à Toronto, en mars dernier, il a été déclaré bien clairement que celui-ci ne prendrait, à l'avenir, aucune part aux campagnes électorales. Plusieurs des réformes que poursuivent les fermiers, dit M. Ward, demandent des lois pour être réalisées, et le conseil s'efforcera d'obtenir l'appui de tous les partis et des gouvernements de toutes nuances pour les proposer.

Organisation non politique

La déclaration de principes a trait également à d'autres matières non moins importantes qui peuvent être accomplies par les fermiers eux-mêmes. Il ne peut être trop clairement entendu que le Conseil canadien d'Agriculture n'est lié à aucun parti politique. Son but est de promouvoir les intérêts des fermiers et peu lui importe lequel des partis politiques peut l'aider à obtenir les réalisations désirées.

La déclaration de principes est actuellement entre les mains d'un comité qui doit en reviser la forme et la tenir prête pour la convention annuelle des organisations agricoles provinciales. La première de ces conventions sera celle des Fermiers-Unis de l'Ontario, qui se réunira à Toronto le 12 décembre.

La Commission du Grain

La Commission royale du grain siège aujourd'hui et demain à Shoal Lake. Elle siégera ensuite à Portage la Prairie jeudi et vendredi, pour rentrer à Winnipeg samedi.

TROIS-RIVIERES, P. Q. — Mgr Ubald Marchand, vicaire général du diocèse de Trois-Rivières, qui était malade depuis un certain temps déjà, est mort jeudi. Il était âgé de 60 ans.

LAUSANNE — Maurice Conradi, ingénieur suisse, et son complice le Russe Paul Polounine, ont été acquittés pour l'assassinat de Vaslav Vorovsky, l'envoyé soviet à la seconde conférence de Lausanne.

LE BON BEURRE DU MANITOBA

Il obtient la première place pour le mois d'octobre au concours fédéral

Les crèmeries Holland, de Virden, propriété de H.-C. Joyce, détiennent le premier rang pour le mois d'octobre au concours fédéral conduit par le département de l'agriculture. Elles ont obtenu un total de 98 points. Les produits de la Nouvelle Ecosse, qui venaient ensuite, avaient 97.5 et ceux de Québec 97.3.

En septembre, le Manitoba était déjà en tête et l'Ontario se trouvait au second rang. Octobre finit la saison qui s'est ouverte en mai. M. Gibson, commissaire provincial de la laiterie, compte que la Nouvelle-Ecosse et le Manitoba vont se suivre de près à la première place pour la saison, si l'on suit le même système qu'en 1922. Cette année-là, ce fut l'Alberta qui vint en tête et le Manitoba en second lieu.

Le beurre de Virden a obtenu 43 points pour la saveur, 15 pour la texture, 10 pour l'incorporation de l'humidité, 10 pour la couleur, 10 pour la salaison et 10 pour l'empaquetage. Les échantillons ont été envoyés à Ottawa par l'intermédiaire de la branche de la laiterie du département d'agriculture et chaque année l'on choisit le produit d'une nouvelle crèmerie.

Sept manufactures de beurre du Manitoba seront représentées à l'exposition agricole royale qui se tiendra à Toronto du 20 au 28 novembre. Ce sont: Holland Creameries, Virden; Dominion Creameries, Dauphin; Crescent Pure Milk company, Winnipeg; Canadian Packing company, Winnipeg; Co-operative Dairy company, Winnipeg; Shoal Lake Creamery, et la Crescent Creamery, Brandon.

POUR AIDER LA CULTURE MIXTE

Les fermiers du Manitoba demandent l'entrée en franchise des vaches laitières

L'hon. W.-R. Motherwell, ministre fédéral de l'agriculture, a reçu vendredi matin, dans le cabinet du premier ministre Bracken, une délégation qui lui a demandé que "les règlements au sujet de l'admission libre des animaux pour l'amélioration du bétail soit amendée de façon à inclure les vaches laitières de première qualité, sur présentation d'un certificat d'importation".

On voudrait importer des vaches laitières du Wisconsin, où il y en a actuellement un surplus et l'on demande au gouvernement fédéral non seulement d'enlever les droits, mais encore d'aider à défrayer le coût du transport des animaux.

Avantages pour les fermiers

La délégation se composait de représentants des intérêts de l'industrie laitière au Manitoba; elle était appuyée par le Conseil Canadien d'Agriculture, les Fermiers Unis et un certain nombre de corporations financières. L'hon. Bracken, en la présentant au ministre fédéral, l'a informé que le gouvernement provincial soutenait de tout coeur le mouvement pour faire avancer l'industrie laitière au Manitoba. Il a insisté sur l'importance que l'octroi de cette demande aurait sur le progrès de la culture mixte dans la province et sur la solution des difficultés économiques des fermiers de l'Ouest.

Gordon Towell, secrétaire de la "Winnipeg District Milk Producers' Association", a lu un mémoire faisant ressortir l'urgence de faciliter aux cultivateurs l'achat des meilleures vaches laitières au plus bas prix possible.

Sympathie du ministre

M. Motherwell, après avoir entendu la délégation, a dit qu'il approuvait son but et qu'un officier de son département irait étudier les ressources du Wisconsin au point de vue des vaches laitières. Il a ajouté que le résultat désiré au sujet de l'entrée en franchise pourrait être obtenu au moyen d'une interprétation plus large des règlements, ce qui éviterait les longs retards occasionnés par une nouvelle législation.

TROIS-RIVIERES, P. Q. — Alphonse Cormier, maire de Sainte-Gertrude, comté de Nicolet, s'est noyé en tombant du quai dans le fleuve à Sainte-Angèle de Laval.

L'A.C.J.C. AU MANITOBA

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

[illegible] de notre cercle [illegible] 1924 [illegible] Presque tous les [illegible]

[illegible] la bienvenue à [illegible] membres qui se [illegible] œuvre paroissiale [illegible] bureau de direction [illegible]

[illegible] en quelque sorte [illegible] A.C.J.C. [illegible]

[illegible] de la [illegible] la base de [illegible] l'apostolat [illegible] de formation [illegible] force de former de [illegible] apôtres [illegible] contre l'erreur [illegible] A.C.J.C. [illegible] le devoir.

[illegible] est nécessaire pour [illegible] et pour ac[illegible] Par l'étude [illegible] plus influent [illegible] meilleur apôtre [illegible] du Canada, le catéchisme, l'apologétique seront l'objet de nos études [illegible] cette année.

[illegible] l'action des jeunes peut [illegible] dans plusieurs sphères: sphère religieuse et nationale, surtout [illegible] l'œuvre paroissiale.

[illegible] quelques remarques, le [illegible] de l'année écoulée [illegible] rapport qui démontre que nos finances sont prospères.

On procède alors à l'élection des officiers [illegible] Le résultat a été le suivant:

Président, Jacques Bissonnette; vice-président, Clovis St-Amant; secrétaire, Léon Compain; conseillers: Achille Roy et Julien Lambert.

Après avoir discuté différents pro[jets] pour le progrès du cercle [illegible]

[illegible]

ON REVIENT EN FOULE DES ETATS

[illegible] Montreal Herald [illegible]

[illegible] qu'un courant contraire est à s'établir [illegible] contraire qui a coutume d'avoir lieu.

"Quant à ceux qui reviennent, ils sont de toute classe, de tout commerce, de tout genre. Les cultivateurs comme les artisans ont vu leurs espoirs déçus par l'expérience actuelle des conditions de salaires aux Etats-Unis. De Los Angeles, Détroit, New-York, des villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre nous arrivent des rapports plus que décourageants.

"Des centaines des nôtres voudraient bien revenir, s'ils avaient seulement leur passage. Ils comprennent et réalisent maintenant que les chances, salaires et surtout les moyens d'établissement sont aussi bons au Canada que n'importe où ailleurs.

"Plusieurs lettres ont été reçues par des amis de Montréal, s'informant s'ils pourraient trouver de l'ouvrage, [illegible] des bateaux de [illegible] pour [illegible] Sans [illegible] n'étant pas normales, nous ne [illegible]

[illegible] un agent de [illegible] propre pays, comme [illegible] des Etats lors [illegible] que la meil[illegible] devront s'assurer [illegible] avant de [illegible] et regarder [illegible] à leurs amis d'hier.

J. A. N.

Le "Journal sans fil" interdit

Paris. — Le numéro d'essai du "Journal sans fil" quotidien, transmis par T. S. F., a été interdit par ordre du sous-secrétaire d'Etat des postes. Ce numéro devait faire entendre MM. Paul Boncour, ancien ministre, Ernest Judet, Charles Bernard, député, etc.

Comme la direction du journal [illegible] insistait, M. Paul Laffont s'en tint à sa décision, en précisant qu'au cas où les organisateurs passeraient outre, il leur serait appliqué, ainsi qu'aux rédacteurs, la loi de 1854. Or, celle-ci prévoit des peines allant jusqu'à trois ans de prison et 10,000 francs d'amende.

La communication que devait faire M. Judet, dit l'"Oeuvre", était la critique de son procès, telle qu'il va la faire au Club du Faubourg.

LA POLITIQUE DU BLOC NATIONAL

Le discours-programme, véritable manifeste du pays, que le président de la République a prononcé à Evreux, et que la Liberté a publié dans son dernier numéro, a eu un retentissement qui n'est pas près de s'éteindre. Les radicaux-socialistes [illegible] attaques [illegible] plus [illegible] M. Millerand a envisagé [illegible] les problèmes extérieurs et intérieurs avec une netteté qui en fait, en quelque sorte, un Vade mecum électoral.

Se plaçant au-dessus des partis, ne voyant que l'intérêt de la France, le président de la république a tracé le meilleur des programmes électoraux pour tous ceux qui voient une œuvre nationale à réaliser dans la direction des affaires publiques et non le triomphe d'une coterie.

Sous une autre forme et avec les précisions que les événements ont apportées, ce n'est au fond que la réédition du discours où M. Millerand affirmait et fondait, il y a quatre ans, la politique du Bloc national. Cette politique, malgré les efforts mauvais de ceux qui la combattirent à l'intérieur [illegible] que les conseils [illegible] apportèrent à son [illegible] toujours [illegible] la seule bonne et par conséquent la seule française par l'union [illegible] permet et par la force que cette union donne au pays devant les nations.

M. Millerand en a énuméré les [illegible] en montrant ce que le pays y a gagné en travail dans l'ordre et la paix, en puissance morale par la fin des querelles religieuses, en rénovation matérielle par le magnifique effort français [illegible] de la nation. Ce sont les résultats qu'il s'agit de poursuivre en s'inspirant des réalités de la vie et non de sophismes dangereux qui conduiraient la France, comme la Russie, au désordre et à l'anarchie.

Quand on compare l'état tranquille de la France, durant ces quatre années, avec la situation des autres nations, les unes bouleversées par de désastreux chômages, les autres obligées de revenir à des dictatures, on doit se féliciter des résultats d'une politique sage et libérale à l'intérieur, énergique à l'extérieur. C'est celle que le Président de la République veut voir continuer et c'est celle que voudrait bouleverser un parti que les électeurs, qui ont bonne mémoire, ont rejeté en 1919.

Le pays a d'ailleurs besoin de cette continuité dans l'effort à l'intérieur pour mener à bonne fin l'oeuvre entreprise sur le Rhin afin d'obliger l'Allemagne à rembourser à la France les milliards des réparations. La moindre défaillance lui ferait perdre le fruit d'une sanction qui a déjà conduit l'Allemagne à capituler en partie.

J. L.

L'héroïsme d'un Français en Amérique

Un acte d'héroïsme sublime, qui mérite l'admiration de tous et la reconnaissance de plusieurs, a été accompli par un aviateur français, M. Marcel Ruellan, en Amérique. Le "New-York Herald" le signale en quelques lignes.

C'était au cours d'un meeting qui avait lieu à Colden (New-Jersey). M. Marcel Ruellan, ancien pilote de guerre, était monté comme passager à bord d'un appareil piloté par M. Marcel Mathias.

Soudain, pour une cause que ne dit pas le journal, l'appareil piqua du nez vers la masse des spectateurs assemblés autour du terrain d'aviation. Il allait fatalement donner au plus épais de la foule et faucher les victimes par centaines, peut-être, si une chute verticale immédiate ne se produisait auparavant.

M. Marcel Ruellan eut l'inspiration subite d'une magnifique abnégation.

Plongeant vers l'avant, s'élançant sur l'hélice et surchargeant ainsi l'extrême avant de l'appareil de tout son corps, il réussit à activer, au prix de sa vie, la chute de l'appareil, qui tomba sur le terrain avant d'atteindre le public.

M. Marcel Ruellan fut tué sur le coup, le corps horriblement déchiqueté par l'hélice.

Quant au pilote, il était projeté hors de l'avion, sans blessure grave.

M. Marcel Ruellan laisse en France une veuve et un orphelin.

Les Israélites dans le monde

Il existe actuellement 15,500,000 israélites dans le monde, dont 8,750,000 en Europe orientale (pays de l'ancienne Russie, Autriche, Hongrie, Tchéco-Slovaquie et Roumanie), où ils forment en moyenne 8.1 pour 100 de la population. En Amérique, on compte 3 millions aux Etats-Unis et 200,000 au Canada et dans les Républiques latines. En Palestine, le nombre d'israélites est de 84,000, soit 11 pour 100 de la population. En Asie, il y a 377,000 israélites; en Afrique, 450,000; en Australie, 24,000. La plus grande communauté israélite est à New-York, avec 1,643,000 habitants.

LA MESAVENTURE D'UN AMERICAIN

Une bonne histoire de chasse

[illegible] aventures [illegible] comparables à celle que raconte M. E. G. [illegible] du Canada, qui revient d'une longue excursion [illegible]

[illegible] de son succès, il courut vers [illegible] et, posant son fusil sur [illegible]

Mieux au courant des ruses [illegible] de l'orignal, le guide suggéra au chasseur de reprendre sa carabine et de tirer un autre coup sur l'orignal. L'Américain n'en voulut rien faire, prétendant que l'animal était bien mort. Il se trompait, comme le lui prouva l'orignal qui, se levant tout à coup, fonça sur lui. L'Américain n'eut que le temps de se jeter de côté pour le laisser passer, et l'animal supposé mort s'enfuit dans les bois, emportant la carabine du chasseur stupéfait. L'arme fut retrouvée plusieurs centaines de verges plus loin, mais l'orignal n'a pas été revu.

Tous les chasseurs ne sont pas aussi malheureux. Deux compatriotes de l'Américain imprudent, qui reviennent de Willet, Ontario, sur la ligne du Chemin de fer national du Canada, rapportent que sur 25 chasseurs dont se composait leur groupe, 23 sont revenus avec des têtes d'orignaux.

MONTREAL. — Deux payeurs de Walter-M. Lowney, manufacturiers de cacao, ont été dépouillés de $10,000 qu'ils venaient de retirer de la banque par quatre bandits en automobile. L'affaire s'est passée en plein jour, et n'a duré que quelques secondes.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 20 NOVEMBRE 1923 NUMERO 24

L'alcool fait plus de victimes que toutes les épidémies.

LA LIBERTÉ

Le buveur creuse sa fosse avec ses petits verres.
JULES SIMON.

IN MEMORIAM

Il y aura un an le 24 novembre que le collège de Saint-Boniface a été détruit par un incendie. Cette belle et noble maison, joyau dans les fraîches verdures de l'été et dans le givre éclatant de nos clairs hivers, devint en quelques heures un monceau de ruines; un religieux et neuf écoliers périrent dans les flammes. Cet événement nous causa à tous un chagrin amer, et douze mois plus tard nous revenons pieusement vers ces décombres qui sont pour nous un tertre funéraire.

Qui redira ce que fut cette nuit tragique du 24 au 25 novembre! Notre petite ville s'était endormie paisiblement; au collège même, les hautes classes avaient, selon l'usage, fêté la sainte Catherine, puis tout était rentré dans le silence. A une heure et demie du matin, le recteur, le Père Bourque, assez sujet à l'insomnie, avait égrené son chapelet dans le tranquille corridor à demi éclairé; tout était en ordre. A l'extérieur, aucune menace apparente non plus; des citoyens passèrent à deux heures sur l'avenue Provencher, et il n'y avait rien du côté de la sombre masse qui fût susceptible d'éveiller l'attention.

Soudain, quelques minutes après deux heures, une explosion formidable se produit dans la partie est de l'édifice, un gouffre se creuse, des effondrements commencent, des nappes de feu lacèrent l'espace. Les Pères veulent s'élancer hors de leurs chambres: aussitôt un nuage de fumée les y refoule; à grand'peine ils peuvent s'échapper par les fenêtres; quelques-uns sont blessés; l'un d'entre eux a la tête ensanglantée des débris du plafond écroulé. Une même pensée les étreint tous: les élèves sont-ils avertis? Seront-ils sauvés? Heureusement le Père Lacouture, au prix d'un dévouement dont il portait les traces le lendemain, a donné l'alarme par le timbre qui communique avec le dortoir. Les élèves seront sauvés, tous, on l'espère du moins.

Déjà la fumée a pénétré jusqu'aux étages supérieurs; elle attaque les poitrines et les yeux; on entend crépiter en dessous, on devine la chaleur qui s'approche, et l'on n'a plus de lumière pour se diriger, car l'électricité a sombré dès le début. Les Pères, les surveillants, les élèves les plus âgés font preuve de sang-froid: ils dirigent les enfants vers les escaliers de sauvetage; pour atteindre ces escaliers un certain nombre doivent faire un trajet périlleux sur le rebord qui saille au-dessous des fenêtres des dortoirs; c'est ainsi que la masse atteint la terre ferme par une course rapide et bien ordonnée, sous la conduite d'héroïques chefs de file. Tous cependant ne sont pas saufs; plusieurs élèves, affolés par le danger, ou bien logés dans des chambres particulières, ne peuvent suivre le courant général, et ils se précipitent sur le sol nu ou sur des matelas qu'on a jetés fiévreusement hors de la maison; quelques-uns sont même forcés de faire un bond du quatrième étage sur le grand escalier extérieur. Il y a des blessés; néanmoins on estime que tous les retardataires ont pu enfin s'enfuir par les échelles que les pompiers viennent de dresser.

Les premiers citoyens qui furent tirés de leur sommeil par l'alarme stridente des pompiers et par des cris de détresse assistèrent à peu près impuissants aux dernière phases de ce sauvetage. Ils aidèrent à diriger les incendiés, à peine vêtus et grelottants, vers les maisons environnantes: la Maison-Chapelle d'abord, le Séminaire, le palais épiscopal, le Juniorat des Pères Oblats, l'école Provencher, les résidences du carré. Quelques automobiles, qui une heure plus tard se chiffreraient dans les centaines, transportèrent les blessés à l'hôpital.

Puis ce fut l'incendie dans toute son effravante puissance; le toit sauta; tout devint rouge; pendant trois heures, le brasier gronda à la manière d'un torrent — un torrent de lave qui projeta son effarante lueur à des milles de distance; des flots de feu surgirent ça et là dans l'herbe du parc; de la conflagration, tout en avalanches et en convulsions, s'échappaient d'énormes et innombrables tisons qui passaient rapidement au-dessus de nos têtes et mettaient en danger tout le quartier situé au nord du collège.

Et nous, nous errions navrés autour du vieux collège en feu, pleurant, oui pleurant comme des enfants. Nous ne savions pas encore que dans ces braises s'achevaient dix vies humaines, et cependant déjà nous étions stupéfiés par la grandeur du désastre. Jamais cette nuit ne s'effacera de notre mémoire. Nous nous faisions pitié à nous-mêmes. Pendant que s'accomplissait sous nos yeux cette lamentable destruction, d'autres destructions, plus lentes mais non moins réelles, venaient à notre esprit; tout le problème de la survivance du français au Manitoba nous écrasa; "la voilà, pensions-nous, la minorité canadienne-française du Manitoba; cet incendie est le symbole et l'achèvement de nos malheurs; qu'est-ce que la province de Québec dirait si elle nous voyait ainsi en désordre autour de notre grand collège qui brûle!"

Quand nous rentrâmes chez nous vers les cinq heures du matin, quand le Père Recteur, pâle et calme, célébra la sainte messe à la Maison-Chapelle, à cent pas du sinistre, il n'y avait plus de vieux collège; toutes les murailles intérieures s'étaient abîmées les unes sur les autres en une cohue tumultueuse et finissaient de se consumer pêle-mêle avec l'ameublement, les trésors de la chapelle, les laboratoires, les bibliothèques, les manuscrits des professeurs.

Cependant, de bonne heure dans la matinée, le Père Lacouture, l'oreille écorchée et saignante à travers les médicaments et l'ouate, fit l'appel des élèves, et il constata des absents. Les recherches dans les hôpitaux et les familles se firent toute la journée; le soir il fallut conclure avec douleur qu'il y avait des morts; on en comptait dix, un vénérable frère Jésuite et neuf élèves. Des fouilles commencèrent sur l'heure; on travailla sans interruption, du matin au soir sous un terne ciel gris, la nuit à la blafarde lumière à arc. Pour rendre les derniers devoirs à ces os calcinés, on fit une semaine entière de perquisitions sur tout l'emplacement. Nous voulons nommer encore une fois les pauvres victimes: le Frère Stormont; Henri Pélissier, Arthur Taylor, Lawrence Legris, Joseph Gilbert, [illegible] John McGlyn, James Duquette, Oliva Laflèche, Lionel Bouvier.

Le jour des funérailles, la vaste cathédrale de Saint-Boniface, tout tendue de noir, se remplit d'une foule consternée. Les cercueils s'avancèrent lentement dans la grande nef au milieu des sanglots des assistants. L'orgue pesait sur nous comme du plomb. Il fallut les suaves prières de l'Eglise et les pensées qui naissent de la Foi pour ramener la sérénité dans les âmes.

* * *

Les mois ont passé. Grâce à la munificence de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface; grâce à l'abnégation des prêtres qui occupaient le palais du Séminaire; grâce à la générosité des révérends Pères Jésuites, qui n'ont pas voulu nous abandonner dans notre épreuve; grâce à des souscriptions courageusement organisées par un comité de citoyens; grâce à la libéralité du gouvernement et de la législature de notre toujours aimée province de Québec; grâce à tout ce dévouement et à cet or l'oeuvre du collège s'est continuée, et se continuera, parmi nous mais avec des moyens restreints. Il faudra se courber sous un long effort pour redonner son ancienne splendeur à notre grande école classique. Avec l'aide de Dieu, cela se fera.

* * *

Ceux qui vivent loin de nous et qui liront ces lignes leur trouveront peut-être un accent outré. Mais ceux qui ont assisté à la catastrophe, ceux qui l'ont vécue, ceux qu'elle a plongés dans l'affliction nous sauront gré d'en évoquer ici le souvenir. Ce sombre mois des Morts s'enveloppe pour nous de pensées particulièrement lugubres, mais chères. Il nous est doux d'entretenir ce deuil en nos âmes, comme il nous plaît, aussi, de porter souvent nos regards sur les débris de l'édifice démoli, sur la cour deserte, sur la haute tour, qui n'a pas voulu tomber, et qui, avec ses brèches béantes, semble nous enseigner l'espérance et nous dire à tous: *Quand même*......

Noël BERNIER,
Ancien élève du Collège de Saint-Boniface.

LA QUESTION D'EMIGRATION

Une dépêche d'Ottawa en date du 15 novembre prête à l'hon. M. Perrault, ministre de la colonisation et des mines dans le gouvernement de Québec, les propos suivants:

"L'hon. J.-E. Perrault, ministre des mines dans le gouvernement de Québec, se plaint du fait que le plus important problème qui s'impose au gouvernement de Québec consiste dans la difficulté d'empêcher les gens de Québec de s'en aller à l'Ouest."

Nous croyons que la dépêche résume mal la pensée et les paroles de l'hon. ministre. Ainsi rédigée elle est trop contraire aux faits pour que nous fassions à M. Perrault l'injure de la croire vraie. Cependant, comme c'est imprimé, cela peut être pris pour la vérité, et nous croyons devoir mettre les choses au point.

Le mouvement migratoire de la province de Québec vers l'Ouest a été fort restreint toujours, et l'on peut dire presque nul depuis dix ans. Au Manitoba l'on peut dire qu'il a été nul depuis dix ans.

M. Perrault a probablement parlé du mouvement de la population de la province de Québec vers les Etats-Unis, et la dépêche lui a joué le tour de dire l'Ouest canadien. C'est probablement l'explication de cette étrange nouvelle. Si, par impossible, la dépêche traduit fidèlement les paroles de l'hon. ministre, nous croyons devoir lui faire remarquer qu'il est dans l'erreur. Nous comprenons le désir du gouvernement de Québec de garder toute sa population; nous le blâmerions d'avoir d'autres dispositions. Nous savons de plus que l'hon. M. Perrault a fait beaucoup plus que ses prédécesseurs pour faciliter l'établissement des nôtres dans Québec, et nous l'en louons. C'est dix fois la somme de crédits votés depuis quelques années que nous eussions désiré voir affectée à l'oeuvre de la colonisation de Québec. Québec fort, c'est une force pour nous, et nous croyons être un peu Canadiens français.

Malgré ce qui a été fait, les cultivateurs ont quitté Québec, depuis vingt ans, à raison de vingt à trente mille par année, non pour l'Ouest canadien mais pour les Etats-Unis.

C'est ici que nous cessons de nous entendre avec les patriotes de Québec:

— Malgré des efforts, louables, les cultivateurs quittent Québec pour les Etats-Unis; efforcez-vous donc d'en diriger un aussi grand nombre que possible vers l'Ontario et les provinces de l'Ouest où la culture est plus facile et plus rémunératrice quand on veut la faire d'une manière intelligente en y mettant un travail raisonnable.

— Non, ce travail pourrait ébranler certaines familles et nous préférons l'exode actuel à ce danger.

— Mais les cultivateurs partent par milliers.

— Tant pis; mais nous ne voulons pas d'un travail, même discret, pour les diriger vers l'Ouest.

Nous ne voulons être désagréable à personne, mais nous avouons ne pas comprendre pareille mentalité; elle a fait un mal incalculable à l'influence française au Canada et produira des fruits amers dans l'avenir si, pour notre malheur à tous, elle tient bon.

Voici ce que disait tout dernièrement M. F.-C. Biette, du département de colonisation des Chemins de fer Nationaux:

"L'Abitibi peut recevoir mille colons par année, mais le mouvement sera nécessairement lent à cause des chemins à ouvrir. Presque toute la terre le long des chemins de fer est prise, les nouveaux venus devront s'éloigner des chemins de fer et le manque de chemins est un empêchement sérieux."

Or l'Abitibi est en ce moment le principal champ de colonisation de Québec. Nous ne voulons pas blâmer le gouvernement de ce qu'il ne va pas plus vite; nous n'ignorons pas qu'un champ de colonisation est chose coûteuse, mais nous sommes forcés de prendre les faits tels qu'ils sont. Au dire des experts, l'Abitibi peut à peine recevoir mille colons par année; en supposant que les autres champs de colonisation puissent en recevoir autant cela fait deux mille par année. Mais depuis vingt ans c'est à raison de vingt à trente mille par année que s'est produit l'exode de la population rurale de Québec.

Il importerait, ce nous semble, d'ouvrir les portes de l'Ouest au lieu de chercher à les fermer. Québec n'y perdrait rien; de plus, nous pourrions y gagner beaucoup. Il y a déjà deux millions des nôtres aux Etats-Unis. Au double point de vue de la foi et de la langue, l'Ouest canadien offre moins de danger que la république voisine.

J. A.

La princesse Maud se marie

Londres — La princesse Maud, nièce de Sa Majesté le roi George V, est devenue l'épouse de Lord Carnegie, qui n'est pas pair du royaume, mais qui porte le titre de lord parce qu'il est l'héritier du comte de Soythesk. La princesse est la fille de la princesse Louise, veuve du duc de Fife, qui est la soeur du roi George. La mariée a été conduite à l'autel par le roi.

La reine Marie et les membres de la famille royale ainsi qu'un nombre considérable de personnages distingués ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée dans la chapelle des gardes, aux casernes Wellington.

Le prince de Galles, le prince George, le prince Henry et le vicomte de Lascelles portaient l'uniforme des gardes par considération pour le marié qui est officier dans les gardes du roi.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 15 novembre 1873

La nouvelle loi sur les divisions électorales

Nos craintes se sont réalisées. Profitant de la trahison de M. Clarke, qui a passé à l'ennemi avec armes et bagages, MM. Hay et Sutherland ont broché une loi à la hâte pour enlever quatre ou cinq membres au parti français et l'ont fait passer dans deux séances. M. Clarke est l'auteur officiel de cette loi qui n'a ni queue ni tête.

MM. Royal, Dubuc, Lemay et McKay ont bravement et éloquemment démontré l'injustice criante d'une telle loi imposée de force et sans concessions par une majorité protestante à une minorité catholique. M. Clarke n'a eu que des insultes à leur répondre. MM. Hay et Sutherland ont fait la sourde oreille.

On conçoit qu'un bill préparé par M. Hay, qui est un bon meunier, M. Sutherland, qui est un bon cultivateur, et M. Clarke, qui les a laissée faire les yeux fermés, ce que peut être une loi élaborée par de tels hommes. Cela n'a ni sens, ni rime, ni raison.

Ou plutôt oui, ce monstreux bill a un sens: il indique officiellement à tous quelle espèce de générosité et de justice on peut attendre de ces messieurs lorsqu'ils auront à eux les deux tiers de la chambre.

D'après cette loi, ce n'est plus comme représentants de tel ou tel comté que seront appelés dorénavant en chambre nos membres; mais on dira: **"l'honorable membre numéro un" — "l'honorable membre numéro deux"** — et ainsi de suite jusqu'à vingt-quatre. Ce serait ridicule à en mourir de rire, si tout cela n'était pas une tentative de nous tuer politiquement.

Tous les efforts possibles ont été faits par nos députés, l'hon. M. Royal et MM. Dubuc, Lemay, P. Delorme et Angus McKay, pour empêcher la consommation de cette mesure inique: M. Clarke était le plus ardent à les combattre.

La Gendarmerie à cheval

Le second détachement de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest est arrivé ici samedi le 25 dernier.

Ce détachement, composé de 63 hommes pris dans les provinces de Québec et Ontario, se trouvait sous le commandement des capitaines Brisebois, Winder et Carvell.

Le parti de la province de Québec, recruté par le capitaine Brisebois et composé de Canadiens français, avait laissé Montréal le 6 octobre et s'était embarqué à Collingwood le 8. Ce sont tous des jeunes gens de bonne famille, instruits, qui ont été induits à s'engager dans cette expédition par le goût des voyages et des aventures uni à l'idée de s'établir dans notre province. Nous sommes heureux de les voir et nous leur souhaitons la bienvenue.

Les correspondants des journaux canadiens

Comme M. le procureur général a directement accusé les rédacteurs du **Métis**, dans la séance de la chambre de samedi dernier, d'être les auteurs des lettres et correspondances qui se publient dans le **Nouveau Monde**, le **Courrier d'Outaouais**, la **Minerve** et autres journaux français, au sujet de ce qui se passe à Manitoba, et surtout au sujet du susdit M. Clarke, nous déclarons fausse et toute gratuite l'assertion du procureur général.

Ce que nous croyons juste et surtout opportun d'écrire sur la conduite de M. Clarke, nous l'écrivons dans les colonnes du **Métis**; nous n'avons plus besoin, grâce à Dieu, de recourir à l'obligeance des journaux canadiens pour le faire.

Titres des terres des Métis

Nous ne saurions conseiller trop fortement à nos gens de préparer au plus tôt leurs demandes de titres et les envoyer à M. J.-S. Dennis, arpenteur général, à Winnipeg. Voilà plusieurs fois déjà que nous faisons cette recommandation.

Le petit déjeuner du "Tigre"

S'il faut en croire une anecdote rapportée par l'"Eclair", M. Clemenceau, pour manger chaud son potage du matin, use d'un procédé peu ordinaire:

"Je me lève tous les matins à 4 heures, a-t-il raconté, et sitôt debout j'ai besoin de manger. Comme à ce moment-là je ne veux pas réveiller mes domestiques, voici ce que j'ai trouvé: tous les soirs, avant de me coucher, je fais verser une soupe bien fumante dans la bouillotte qu'on me met aux pieds. Le lendemain, je n'ai plus qu'à verser son contenu dans une assiette et je suis servi."

DEUX CONCERTS D'ORGUE

Concert Dorval

M. Dorval a voulu nous préparer l'oreille à la musique d'orgue en donnant son concert une journée avant celui de M. Dupré. C'était quelque peu prêter le flanc à une comparaison dangereuse; mais si elle a été faite, la comparaison, de toute manière elle ne pouvait être que favorable à M. Dorval; il fallait au préalable qu'on admette que l'organiste de Saint-Boniface cultive le même art que l'organiste de Notre-Dame de Paris. C'est déjà très flatteur.

Programme où on regrettait l'absence de Bach. M. Dorval en a joué plusieurs fois; ça n'a pas semblé plaire.

En tout cas, la Sonate de Rheinberger ne pouvait être plus plaisante à l'oreille du non initié que le plus sévère des Chorals de Bach. Nous avons déjà vu de braves gens, ignorant l'un et l'autre, préférer certaine Bourrée de Bach à la Barcarolle d'Offenbach. C'est dire qu'en dosant soigneusement il y aurait moyen, peut-être, d'en faire passer quelque peu et même de la faire préférer à des musiques qui sembleraient destinées à être beaucoup plus prisées du dilettante ordinaire.

Les pièces suivantes: Kurg-Elart, Harwood, Widor, Bonnet, sont, comme la Sonate, d'inspiration modérée.

La Suite Gothique de Boëlmann, qui arrivait en dernier, nous semble être de ces oeuvres qu'on peut rendre populaires assez facilement et avec avantage. Aucune complexité d'écriture, mélodie bien en dehors toujours, facture aussi simple que soignée, inspiration facile mais poétique et pittoresque.

M. Dorval a exécuté tout cela avec la conscience qu'on lui connaît et la seule recommandation que nous pourrions lui faire serait de récidiver au plus tôt.

Concert Dupré

Le lendemain, ce fut un enchantement. Enchantement du commencement à la fin. Rien que trois auteurs au programme, mais qui ne nous ont pas permis d'en désirer d'autres.

M. Dupré sort de ce qu'on pourrait appeler une "retraite" de Bach. Sa deuxième. Une dizaine de concerts rien que d'oeuvres de Bach et en ces dix concerts, tout l'oeuvre d'orgue de Bach. Cent cinquante-quatre pièces en tout. Il est imprégné de l'esprit du vieil auteur et fait profiter ses auditoires de cette excellente disposition.

On ne peut imaginer plus grande jouissance artistique que celle que nous a donnée l'audition des deux Chorals. Et des deux Préludes et Fugues. Et de la Sonate, puisqu'il est impossible de ne pas tout mentionner. Une bonne heure de cette musique, heure vite passée et vivement regrettée.

Pour établir un peu d'équilibre entre les deux parties du programme, il fallait, à défaut de Bach, du Franck. Avant celui-ci et après celui-là, la musique d'orgue n'avait fait aucun progrès. On n'avait même pas su employer le langage musical du vieux cantor, on avait exprimé des idées bien moindres en un idiôme beaucoup plus restreint. Mais le bon père Franck avait beaucoup à dire. Il n'a pas dédaigné le mode d'expression de son grand prédécesseur, l'a employé, y a même ajouté et ses oeuvres valent presque les autres par l'inspiration.

M. Dupré avait choisi un Choral et un Finale; tous deux d'assez grande dimensions, l'un serein et rempli de sentiment religieux, l'autre plutôt martial, l'un et l'autre d'une grande beauté.

Le troisième compositeur qui figurait au programme était l'exécutant lui-même. Ses oeuvres — c'est beaucoup dire — n'ont pas souffert du voisinage pourtant bien encombrant des Bach et des Franck.

Qu'elles aient leur valeur, ça n'a pas encore été dit. Ce le sera peut-être. D'ici là on peut dire sans aucune témérité que M. Dupré, ne craignant pas les modalités et les harmonies nouvelles, les manie avec toute la dextérité possible. On croyait même reconnaître en certains coins de ses Variations sur un vieux Noël de France des bribes de ce que M. Febvre-Longeray ne veut pas qu'on appelle "polytonie".

Il semble que les organistes d'après Franck aient juré de n'écrire que de la musique d'avant Franck, mais M. Dupré est de son temps. Cela seul ne le classera pas parmi les grands compositeurs, mais on doit quand même songer que les grands génies musicaux n'ont jamais tiré de l'arrière, qu'ils ont, même tous été quelque peu novateurs: Bach, Beethoven, Berlioz, Wagner, Franck, Debussy, Moussorgski, Fauré, presque tous ont été décriés pour avoir trouvé des moyens d'expression nouveaux. M. Dupré est en assez bonne compagnie.

De l'exécution de ce programme il est bien inutile de parler. Nous n'en avons jamais entendu de meilleure et, sans aucun doute, il n'est personne qui ne soit dans notre cas.

Marius BENOIST.

CHRONIQUE DE FRANCE

Le duel Jacques Richepin — La littérature canadienne — Comment vulgariser en France le livre canadien? — La Saskatchewan le pays le plus sain du monde

(Par ALBERT LARRIEU)

Le duel Jacques Richepin

La grande affaire parisienne fut, ces jours-ci, et restera encore quelque temps, le duel de Jacques Richepin avec le duc de Camestra, membre de l'aristocratie italienne.

Jacques Richepin, comme chacun sait, est le fils de son père Jean Richepin dont il ne fera jamais pâlir la gloire. Il possède un théâtre à Paris et l'exploite avec sa femme, Mme Cora Laparcerie, artiste dont il est convenu de dire qu'elle a énormément de talent.

Ces jours-ci, le duc de Camestra se présenta au contrôle du théâtre avec deux billets de faveur. On lui demanda, comme d'usage, de payer le droit d'auteur et le droit des pauvres. D'où contestations, intervention de Jacques le directeur, paroles aigres douces, insultes peut-être trop précises et provocation en duel.

Telle est la bagatelle, la petite dispute de rien du tout qui a fait sortir les épées du fourreau. Mais est-ce là le vrai motif de ce duel?

Dans les duels, comme dans les divorces, mieux vaut ne pas être trop curieux.

Acceptons donc, tel qu'on nous la donne, la raison de ce duel retentissant.

Monsieur le duc fut légèrement égratigné au poignet, et après constatation médicale, cette égratignure mit fin au combat. Il n'en fallut pas plus pour défrayer la chronique, faire bavarder le Tout-Paris et provoquer des articles de trois cents lignes dans les plus grands quotidiens.

Ce fut une publicité comme une autre! Au théâtre Richepin le nombre de spectateurs doubla. Cette réclame fut d'autant plus habile que depuis la guerre nous n'avions pas eu de duels en France.

Notons ce détail: les adversaires ne se sont pas réconciliés. Ceci prouve:

1o. Que le monde est plus méchant qu'il l'était, puisque jadis les adversaires se serraient loyalement la main après le combat.

2o. Que nous avions raison de dire que le motif du duel est plus sérieux qu'une futile question de gros sous.

Ne cherchons pas à savoir. Contentons-nous de montrer que nous ne sommes pas dupes. Mais dans cette affaire, que devient la loi divine interdisant le duel? La loi divine? Le bon Dieu? Jacques Richepin et son duc italien ont d'autres choses à penser!

La littérature canadienne

Je vous donnerais bien les nouvelles, les faits, les courants d'opinion qui surgissent en France au jour le jour. Mais ce travail me semble inutile, car votre journal est merveilleusement informé et je ne trouverais rien à dire que vos lecteurs ne sachent déjà. Entre parenthèses, laissez-moi vous dire que je ne connais pas au Canada de journal plus intéressant que la Liberté. On peut le lire jusqu'au bout sans lassitude. Tout est à lire, du reste, dans cette feuille bourrée de documents puisés à la bonne source. La lecture de la Liberté est pour moi un véritable régal. On y voit défiler dans un saisissant raccourci, comme dans un kaléidoscope, les événements les plus marquants. Ne changez pas de méthode, cher directeur, vous êtes dans la voie du bon journalisme, du seul vrai. C'est pour moi, déjà vieux travailleur de la plume, un grand honneur que celui d'être votre collaborateur.

Aujourd'hui, laissez-moi vous signaler un état de choses contre lequel je lutte depuis longtemps inutilement. Peut-être que la grande voix de votre journal sera mieux entendue. Il s'agit des livres canadiens, des poètes canadiens, des écrivains canadiens.

Vous avez chez vous, surtout depuis

(Suite à la quatrième page)

Chronique de France

(Suite de la troisième page)

[illegible] quelques années, une production littéraire merveilleuse. Bien entendu, tous vos auteurs ne sont pas des maîtres; beaucoup, tout comme en France, méritent l'indifférence et l'oubli, sinon la pendaison pour fautes graves envers Sa Majesté la Langue française. Mais les bons feraient en France très bonne figure. Certains d'entre eux — je me garderai de citer des noms! — écrivent mieux, connaissent mieux leur langue, sont plus élégants, plus imagés que certains auteurs français dont la réputation est illégitime. J'ai reçu des confidences de plusieurs écrivains canadiens conscients de leur indiscutable valeur. C'était toujours la même plainte, le même reproche: "En France, vous ne voulez pas nous connaître!"

Non, et cent fois non! Chers amis. Dites que nous ne vous connaissons pas, c'est vrai, mais ajoutez que nous ne pouvons pas vous connaître! Vos livres se vendent chez vous couramment une piastre. Une piastre, cela fait chez nous dix-sept francs, sinon dix-huit. Ajoutez à ces dix-huit francs le prix du transport du livre, le bénéfice du vendeur. Résultat: un livre canadien d'une piastre ne peut pas se vendre en France à moins de vingt francs.

A ce prix, les lecteurs français peuvent se payer [illegible] quatre volumes choisis chez les éditeurs parisiens. Et voilà pourquoi intellectuels canadiens et intellectuels français ne se connaissent pas [illegible] paraissent [illegible] se connaître [illegible].

N'est-ce pas [illegible] notre [illegible] La France et le Canada [illegible] aujourd'hui au même point qu'au XVIIIe siècle [illegible] les l'un de l'autre. Car on aura beau multiplier les missions, organiser des expositions, envoyer des politiciens, rien, absolument rien ne remplacera la connaissance réciproque de nos bons écrivains.

J'ai eu l'occasion d'exposer en détail cette situation lamentable à quelqu'un de bien qualifié pour la comprendre, à Mgr Baudrillart, de l'Académie française. Avec la bonne volonté et l'amabilité dont il ne se départit jamais, Monseigneur m'a répondu:

"Signalez-nous les bons livres, nous les couronnerons à l'Académie."

Mais à quoi bon? Un livre canadien couronné par l'Académie française en sera-t-il plus lu en France? Certainement non! Le lecteur reculera toujours devant la somme exorbitante qui lui sera demandée et avec laquelle il pourra se payer plusieurs chefs-d'oeuvre également couronnés par l'illustre compagnie.

Alors, que faire pour dissiper les ténèbres moyenâgeux qui se dressent comme un mur entre vous et nous?

Demander à vos éditeurs — Granger, Beauchemin, l'Action française — de consentir un rabais sur leurs ventes en France? Mais il faudrait que ce rabais soit formidable, près de 75 pour cent. Ils n'y consentiront jamais et personne n'a le droit de leur imposer un pareil sacrifice.

Alors? Faut-il que nous, Français, nous restions privés de cette jeune littérature qui s'épanouit outre-mer, pleine de vie, pleine de force, pleine de charme? Le problème est posé. Nous y reviendrons!

Le pays le plus sain

Voici une petite note cueillie pour vous dans le Figaro, de Paris:

Les statistiques de la province de Saskatchewan pour 1922, montrent que la mortalité n'y a été que 7.7 pour 1,000, soit le chiffre le plus bas qui ait été fourni non seulement pour le Canada, mais encore dans tous les pays de l'univers, quels qu'ils soient, qui ont publié des statistiques à ce point de vue.

"Le sous-secrétaire d'Etat à l'hygiène publique dans la province de Saskatchewan, le docteur Maurice Macdonald Seymour, qui représente le Canada à la section de l'hygiène publique à la Société des nations, a déclaré l'autre jour que, dans sa province, les efforts de la Ligue antituberculeuse avaient obtenu de tels résultats que la question de la tuberculose pouvait y être considérée comme un problème dès maintenant résolu."

Tout cela est, croyons-nous, très exact. Nous avons pu le constater par une petite enquête personnelle. En effet, vous souvenez-vous de notre randonnée à travers votre immense Ouest avec M. [illegible] et M. Daprat? Vous vous rappelez que nous nous sommes arrêtés, que nous avons même séjourné à peu près dans tous vos centres [illegible] Winnipeg jusqu'à St-Paul-des-Métis. Partout nous avons posé à vos médecins cette question: "Avez-vous beaucoup de 'pulmonaires' chez vous?" "Presque pas!" telle était la réponse générale. Ce fait nous avait frappé non pas seulement dans la Saskatchewan, mais dans l'Ouest tout entier.

Albert LARRIEU.

COLONISATION

Notre missionnaire colonisateur, M. l'abbé Normandeau, vient de nous revenir de Montréal après quelques jours d'absence seulement dans le but de couvrir son territoire, prendre les informations voulues, trouver les terrains à prendre en homesteads, faire et faire faire les listes des terres à vendre ou à louer dans les vieilles paroisses, mettre en vedette les chances de réussite dans chaque localité, etc., etc.

En même temps, ce sera aussi une de ses rudes tâches que de prêcher la culture mixte sous toutes ses formes, afin d'assurer le succès à nos populations, et partant, ce sera la meilleure annonce et réclame qui puisse se faire.

Dans ce but et pour être plus utile à la cause nationale en cette partie du pays, M. l'abbé Normandeau a amené avec lui trois autres confrères du bureau de colonisation de Montréal: les abbés Deschênes, de Québec; Favreau, de Sherbrooke, et Jubinville, du Témiscamingue. Ils vont étudier notre pays de l'Ouest, ses avantages, ses ressources, ses chances de réussite. Après quelques semaines passées au Manitoba à visiter nos campagnes, ils se rendront dans le sud de la Saskatchewan, puis dans le nord, à Prince-Albert, de là à Edmonton et dans l'Alberta.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à nos distingués et intéressant visiteurs, espérant qu'ils retourneront enchantés de ce qu'ils auront vu, entendu et saisi à l'occasion. Ils comprendront mieux nos problèmes nationaux et religieux et nous aideront à faire le trait d'union entre l'Est et l'Ouest, ce qui est un problème dont personne ne peut se désintéresser.

Bon voyage donc et revenez souvent! Dirigez vers nos plaines ceux qui doivent y venir, ceux qui n'iront nulle part ailleurs, ceux qui doivent partir pour les Etats-Unis. Ils seront [illegible] chez eux, dans leur pays [illegible] deviendront une force, une influence, un [illegible]. Nous les dirigerons et les grouperons dans les centres canadiens-français où ils seront sûrs de conserver leurs traditions nationales de foi, de langue et de mentalité.

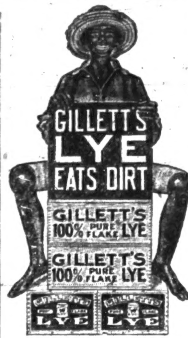
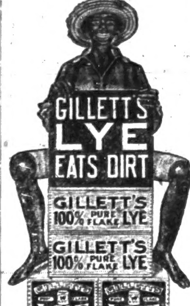
De petites choses qui embêtent

Rencontrer quelqu'un qui vous doit de l'argent!

Dans une maison où l'on dîne pour la première fois dans l'intimité, n'avoir plus de pain et guetter le regard d'un domestique qui ne comprend pas.

Entrer dans un salon au moment où tout le monde se tait.

Etre devancé par quelqu'un d'antipathique, dans le récit d'une anecdote sur l'effet de laquelle on comptait.

Un conte par semaine

UNE MERE

C'est une histoire vraie, et toute simple.

Il y a de cela seize ans, une femme jeune encore, aux yeux pleins de bonté, vint me trouver et me raconter sa détresse morale.

Elle n'avait pas d'enfant; or, elle voulait un petit être à serrer contre son coeur. Ce bonheur, unique ambition de sa vie, lui était refusé; et devant le foyer désert, plus morne chaque jour, les deux époux avaient résolu de mettre un bébé, hélas! point né de leurs amours, mais qui animerait la maison de ses rires, de ses jeux, de ses baisers et auquel, plus tard, dès que la loi le permettrait, on donnerait son nom.

Un hasard providentiel me fit trouver presque tout de suite la fillette totalement abandonnée, que des voisines avaient recueillie par hasard et dont elles ne savaient plus que faire, la misère habitant tous les étages de la maison. Mais les gens du peuple, d'instinct, sont serviables et bons; ils s'émeuvent facilement et savent agir pour tirer du pétrin plus pauvres qu'eux.

De course en course, de renseignement en renseignement, un beau jour la petite se trouva transportée dans une chambre de conte de fées, où deux êtres penchés sur un petit lit blanc découvraient, éperdus, l'enchantement de cette chose vivante, adorable et bouleversante: un enfant.

On eut la grâce de l'appeler Yvonne, puisque j'en étais en quelque sorte l'involontaire marraine... Et puis, seize années passèrent, douces, harmonieuses, avec tout le cortège des petits événements qui sont la source tranquille du bonheur... La dernière fois que je la vis, ce fut en juillet. Yvonne venait d'être reçue à son brevet... Emotion..., étape franchie... Félicitations..., rêves d'avenir..., douces larmes..., orgueil ravi... La maman, touchante d'amour intégral et de maternité éblouie, chuchotait dans mon oreille, avec l'innocence de croire que l'autre n'entendait pas:

— Elle est gentille, n'est-ce pas? notre Yvonne!

L'autre entendait... Mais la malice tendre de son regard était quelque chose de charmant; et, de fait, cette filleule improvisée paraissait jolie à souhait, son âme sensible se reflétait dans son visage. J'eus la sensation d'une félicité rare et que rien ne pourrait troubler.

Quand, ô coup de tonnerre! je vis arriver dans mon bureau, cette semaine, une femme affolée, convulsée de larmes, quelque chose de sublime et de terrifiant: la mère à qui on arrache son petit!

— Ma fille, ma petit fille, on veut me la prendre. Comprenez-vous cela, madame, c'est horrible!... Ma fille...

Elle répétait tragiquement ce mot, comme s'il fût le seul capable d'exprimer sa pensée: "Ma fille!"

Avec des peines infinies, je débrouillai que la vraie mère, tout à coup, se dévoilait, exigeait son enfant, et menaçait de venir la reprendre.

— Ca, je ne le pourrais pas, madame, je ne la rendrai pas; c'est ma fille à moi, l'amour de ma vie! L'autre, je l'ignore. Yvonne se refuse à la connaître. Nous n'en voulons pas!... Ah! je la tuerais plutôt.

Et dans une exaltation extrême, elle me confia qu'on avait caché la petite à la campagne, chez des amis sûrs, et que son mari et elle, ignorant tout de la loi, avaient couru chez un avocat pour connaître la marche à suivre et éclairer leur nuit.

Cet homme de robe et plein de sens constituait en hâte un dossier. Il commença par calmer ces émotions au paroxysme, demanda que j'atteste les conditions dans lesquelles l'enfant abandonnée avait été remise aux mains de sa cliente et déclara que la première chose à faire était de recevoir cette mère, afin qu'elle fît connaître ses droits et sur quoi ils s'appuyaient.

— C'est impossible, gémissait-elle, c'est impossible! Si je vois cette femme, c'est la fin de tout... Et puis, si je la vois..., si je la vois...

Elle n'achevait pas, suffoquée de larmes... Et cela voulait dire: "Je l'étranglerai ou je mourrai!"

La situation était atroce, et bien angoissante aussi pour qui interrogeait sa conscience dans le calme.

Où était le devoir? Cette mère insoupçonnée pendant seize ans et qui, tout à coup, prétendait recueillir le fruit d'un dévouement miraculeux, méritait-elle que son enfant lui fût rendue? Etait-elle digne d'un honneur dont elle avait pris si peu de souci? Serait-elle capable de continuer la ligne heureuse et honnête de chemin si allègrement suivi par l'enfant?... En somme, qui était-elle?...

— Devant la loi, la mère est la mère, affirmait l'avocat. Ses pouvoirs sont formels, si elle prouve qu'elle est la mère. On peut transiger, s'arranger à l'amiable; il est impossible de méconnaître ses droits.

— Fuyons, emportons l'enfant! répondait la vraie maman, celle qui n'avait pas mis l'enfant au monde, mais lui avait donné sa tendresse inquiète, son coeur, son cerveau, le meilleur d'elle-même.

Cependant, le mari, comme tout homme, plus accessible à la raison, se rendit aux conseils de l'avocat et résolut de fixer un rendez-vous à cette personne. Il la pria chez lui, dans le propre appartement où l'enfant de l'autre avait connu les joies, les maladies, les douces convalescences, les fêtes, les émotions qui le lui rendaient cher...

D'une écriture fiévreuse, la mère affolée me griffonna ce mot jeté à la hâte:

"Mon mari recevra cette femme après-demain, entre trois et quatre. Moi, il me serait impossible de me trouver en sa présence. Je vous tiendrai immédiatement au courant... Ah! priez Dieu avec moi; il est bon et ne fera pas prévaloir l'iniquité. Permettez-moi de vous embrasser..."

Le surlendemain, je ne cessai de penser à ce drame... J'imaginais l'émotion de ce ménage frappé de la foudre en plein bonheur; j'essayais de me représenter l'inconnue, la passante qui, après avoir laissé son enfant dans un couloir, se souvenait tout d'un coup, après seize ans de silence, qu'il y avait sur terre un être qui était sien. Un mot suffisait pour qu'il lui fût rendu; un mot légitimait le vol fait à ces deux êtres de bonté; un mot lui rendait la jouissance d'une jeune fille qui, farouche et reconnaissante, aimait ses chers vieux et hoquetait de désespoir à la pensée de les quitter. Je me demandais comment cette inextricable et terrible aventure allait se dénouer...

Ce n'est qu'à huit heures du soir que je reçus le stupéfiant pneumatique que voici:

"Chère, chère Cousine Yvonne,

"Horreur et dégoût!... Il s'agit simplement d'une mystification... Mon mari, las d'attendre cette femme jusqu'à cinq heures et demie, est parti aux informations à l'adresse indiquée. On n'y connaît personne de ce nom. C'était une suite de lettres signées d'un faux nom... En vérité, c'est immonde! Et quand je pense combien nous avons souffert, je m'indigne. Ah! nous venons de parcourir toute l'échelle des sentiments humains! Pourtant, nous ne nous connaissions pas d'ennemis. Je vous assure que nous ne sommes pas méchants."

Pauvre maman! elle n'avait pas besoin d'ajouter cette affirmation. Toute sa vie et son chagrin en étaient la meilleure preuve... Mais que penser de la venimeuse créature qui, à l'ombre de l'anonymat, aiguise ses flèches empoisonnées? Comment qualifier la Gorgone s'amusant à pétrifier d'horreur des gens dignes d'estime et d'admiration? Quel châtiment faudrait-il réserver à celle qui, n'osant pas attaquer de front, sournoisement souffle sa haine, distille sa jalousie et emploie des ruses scélérates pour détruire, saccager le champ fertile où croît l'amour?

Que penser de ce monstre-là?...

Il me semble que tous les dégoûts, tous les mépris, tous les supplices du monde lui reviennent..., car, en vérité, je ne sais rien de plus abject, de plus vil, de plus ignoble, de plus bas, de plus atroce, de plus honteux, de plus dégradant, de plus épouvantablement cynique, couard et traître, que le geste des félons et des lâches s'abritant derrière l'anonymat pour donner leurs mortelles blessures.

Yvonne SARCEY.

L'huile pour la ferme — Une bouteille d'huile eclectrique du Dr Thomas dans toute famille de cultivateurs, évitera plus d'un voyage chez le docteur. Elle est non seulement recommandable pour les enfants affligés de rhumes et de coqueluche; pour les adultes qui souffrent de douleurs et de maladies, mais on s'en sert efficacement pour les animaux malades.

L'EX-KAISER NE PART PAS

Cependant la princesse Hermine veut rétablir la dynastie des Hohenzollerns

Doorn, Hollande — Une grande animation règne au château de Doorn, résidence de l'ex-kaiser, depuis le départ du prince héritier Frédéric-Guillaume, qui est retourné en Allemagne. Dans le village même, tout est tranquille. On dit que l'ex-empereur a été étonné de la fugue de son fils et qu'il aurait préféré rentrer lui-même le premier dans son pays.

D'après ce qu'on peut savoir, la princesse Hermine, seconde femme de Guillaume, a largement contribué au départ de l'ex-kronprinz. Elle est allée en Allemagne dernièrement et on dit que c'est elle qui a obtenu des passeports pour son beau-fils. Hermine s'acharne, dit-on, à vouloir rétablir la dynastie des Hohenzollerns.

Le baron Schimmelpennick, bourgmestre de Doorn, a déclaré au correspondant, sur sa parole d'honneur, qu'il n'était point à sa connaissance que l'ancien empereur Guillaume ait l'intention de quitter Doorn. Le baron a ajouté que pour sa part il ne croyait pas au départ de l'ex-kaiser.

PARIS — Le gouvernement a soumis au parlement un projet de loi comportant une dépense additionnelle de huit millions de francs par an pour la "circulation d'informations françaises à l'extérieur".

SOFIA — Le gouvernement bulgare a annoncé une amnistie générale pour les personnes qui ont participé au récent soulèvement communiste.

PARIS — La Chambre des députés a voté un crédit de 342 millions de francs pour dépenses militaires au Maroc.

LE CENTENAIRE DE PARKMAN

Il est célébré de très digne façon à Montréal

Montréal — On a célébré de très-digne façon le centenaire de naissance de François Parkman, Américain de naissance et d'esprit, et Canadien par son oeuvre historique sur le Canada sous le régime français. L'oeuvre de Parkman est considérable et elle est complète, comme l'ont démontré les conférenciers. Elle fut le fruit d'un labeur acharné, malgré la maladie qui le tenait quasi captif, mais qui ne terrassait pas son courage et sa volonté indomptables.

L'oeuvre de Parkman a été très éloquemment analysée par les conférenciers de la soirée: Son Excellence l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Jules Jusserand; le professeur Bliss Perry, de l'Université Harvard; M. Aegedius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque Saint-Sulpice; le Dr Charles Colby, professeur d'histoire à l'Université McGill.

M. Jusserand a salué le Canada et rappelé le souvenir des 60,000 colons français demeurés au pays après la conquête.

La France est fière, a-t-il dit, de penser que vous avez gardé beaucoup de ses qualités d'autrefois et quelques-unes qu'elle perd, les familles nombreuses, par exemple.

En terminant ses remarques en français, M. Jusserand a fait un très éloquent rapprochement entre le sang de Jeanne d'Arc et celui de Madeleine de Verchères.

Puis il parla en anglais de l'oeuvre de Parkman qu'il analysa avec soin.

Les descendants de ces Français qui, durant 150 ans, ont combattu contre la forêt, les Indiens et les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, et dont les exploits ont été célébrés par Parkman, ont exprimé leur appréciation de son oeuvre par la bouche de M. Aegedius Fauteux, bibliothécaire de Saint-Sulpice, qui a déclaré que le bon dépassait de beaucoup les ererurs commises par Parkman dans son récit des événements intéressant la Nouvelle-France et l'Acadie.

M. JUSSERAND A MONTREAL

Il est l'objet d'une belle réception à l'université

Montréal — M. l'ambassadeur Jusserand a été l'objet d'une très enthousiaste manifestation, de la part des professeurs et des étudiants de l'Université de Montréal. Il était accompagné de Mme Jusserand, de l'hon. sénateur R. Dandurand et de M. P.-E. Naggiar, consul général de France.

Mgr Piette, le recteur, prononça une courte allocution au cours de laquelle il souhaita au distingué visiteur ainsi qu'à son épouse la plus franche et la plus cordiale bienvenue.

M. Jusserand fut longuement applaudi lorsqu'il se leva pour répondre aux paroles de Mgr Piette.

Après avoir remercié du chaud accueil qui lui était fait, il ajouta:

"Ceux qui accusent les Français d'être des militaristes sont des ennemis de la France qui ne connaissent pas les Français et ne savent pas ce qu'est la vérité. Nous nous défendons avec énergie. Nous sommes un vieux peuple, mais un peuple encore jeune, et je me rappelle que lors de la guerre de cent ans, on disait qu'en France, quelque décimé que fût ce pays, on y trouverait encore contre qui combattre. C'était une pensée profonde et bien vraie, car on se rappelle encore qu'il y a quelques années, on a trouvé dans cette France que l'on croyait décimée, avec qui combattre: Joffre à la Marne, et combien d'autres ont su prouver la vérité de cette pensée."

S'adressant ensuite tout spécialement aux jeunes étudiants qui l'écoutaient, M. Jusserand leur dit: "Vous êtes jeunes, mes amis, vous avez devant vous toute une vie. Sachez la vivre bien en restant bons, honnêtes, en devenant de braves gens. Ne soyez pas égoïstes, car vous serez malheureux, et le succès ne vous sourira jamais."

TORONTO — La demande d'un procès expéditif pour les dix directeurs de la Home Bank a été rejetée.

AMHERST, N.-E. — Le capitaine James Moore, 103 ans, qui passait pour être l'homme le plus âgé des provinces maritimes, est mort. Il était en possession de toutes ses facultés.

L'EVANGILE

XXVIIe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., XXIV, 15-35)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel, que celui qui lit comprenne; alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui se trouvera sur le toit ne descende point pour emporter quelque chose de sa maison, et que celui qui sera dans les champs ne retourne point chez lui pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront alors enceintes ou nourrices! Priez donc le Seigneur que vous ne soyez pas obligés de fuir ni en hiver, ni le jour du sabbat; car la tribulation sera si grande alors, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour, et qu'il n'y en aura jamais. Et si ces jours ne devaient être abrégés, personne ne serait sauvé; mais ils seront abrégés en faveur des élus. Alors, si quelqu'un vous dit: le Christ est ici; ou: Il est là, ne le croyez point. Car il paraîtra de faux christs et de faux prophètes, qui opéreront des prodiges et des merveilles étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus même. Je vous en avertis par avance. Si donc on vous dit: Le Christ est dans le désert; n'y allez point. Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, n'en croyez rien. Car l'avènement du Fils de l'homme sera comme l'éclair qui part de l'orient et brille tout d'un coup jusqu'à l'occident. En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y rassembleront. Aussitôt après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel: à cette vue, tous les peuples de la terre feront éclater leur douleur, et ils verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté. Il enverra ses anges, qui feront entendre le son éclatant de la trompette, et qui rassembleront ses élus des quatre coins du monde, d'une extrémité du ciel à l'autre. Comprenez ceci par une comparaison tirée du figuier. Lorsque ses branches sont encore tendres, et que ses feuilles commencent à paraître, vous jugez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme va venir, et qu'il est à la porte. Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera pas sans que tout cela arrive. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

Calendrier de la semaine

Jeudi 22 novembre — Ste Cécile.

Vendredi 23 — S. Clément.

Samedi 24 — S. Jean de la Croix.

Dimanche 25 — Vingt-septième dimanche après la Pentecôte.

Lundi 26 — S. Silvestre.

Mardi 27 — S. Maxime.

Mercredi 28 — S. Jacques de la Marche.



Réponses et Conseils

Le pauvre curé de Letellier est bien encouragé quand il reçoit un petit bout de lettre, même quand c'est une critique un peu trop acerbe. Mon ami me dit donc que je ferais bien mieux de cesser mes chroniques aux cultivateurs. "Ce n'est pas à parler continuellement de ménagements et de ménageries, dit-il, que vous encouragerez les colons à venir grossir les rangs des pauvres diables à qui vous ne conseillez que destruction de mauvaises herbes, soin des vaches à lait, élevage de porcs, etc., etc. — toutes choses qui demandent beaucoup trop d'ouvrage pour être de nature à attirer les étrangers — pas plus qu'à encourager les cultivateurs qui, jusqu'ici, ont fait une si bonne et si belle vie avec la culture du blé."

Mon critique ne signe pas; je ne le connais donc pas; mais je sais tout de même quelque chose de lui. Ou bien c'est un individu qui ne connait absolument rien de la ferme, ou bien encore c'est un cultivateur paresseux qui ne veut pas avouer que la ruine lui est venue de son entêtement et de sa persistance dans son système de culture, ruineux pour lui-même comme pour sa terre.

Je suis convaincu que la plupart de nos cultivateurs ont plus de courage et connaissent beaucoup mieux leur affaire que ce beau parleur. Il ne me serait donc pas nécessaire de répondre; mais je vais le faire par charité pour mon correspondant.

Mon ami, si c'est bien vrai que vous ne connaissez rien de la culture mixte, ni du silo, ni de l'industrie laitière, ni de la fertilisation du sol par les engrais et la croissance des trèfles, vous n'avez qu'une chose à faire. Tout de suite abonnez-vous à un bon journal d'agriculture, comme le Bulletin des Agriculteurs, *688, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal. Entre-temps vous pouvez lire la page agricole de la* Liberté; *vous y trouverez des conseils très précieux. Mettez-vous-y tout de suite, car votre cas, pour n'être pas absolument désespéré, est certainement très dangereux.*

D'un autre côté, si votre cas est la paresse, tout n'est pas encore perdu. On a vu des cas semblables qui ont été radicalement guéris. Ce qui fait le paresseux, c'est que tout son travail lui apparait comme une montagne impossible à gravir. Non, mon ami, ne faites pas comme la couleuvre qui avale sa proie sans la dépecer. Ecoutez-moi, prenez bien note de mes conseils et vous allez voir la montagne s'aplanir, l'accès en sera plus facile.

D'abord, vous dites: pour faire de la culture mixte, en plus de nos machines de toutes espèces, il faut vaches, veaux, cochons, dindons, poules, etc., etc., sans compter les semences de trèfle, de blé d'Inde, tournesol, navette, silo, ensilage, etc. Non mon ami, ne montez pas si vite et n'avalez pas tout à la fois. Pour le moment, soyez prudent, n'allez pas trop vous fatiguer, car vous n'avez pas tout sous la main, comme nos fermiers à culture mixte. Il vous faut aller bien loin chercher le foin que vous avez fait pendant que les mauvaises herbes détruisaient votre grain. Dans ces voyages vous avez parfois de bien mauvais chemins. Il vous faudra bientôt affronter des froids excessifs. Nous autres, nous appelons ces travaux-là "de la misère noire". Encore une fois, ne vous fatiguez pas trop, et dans vos courts loisirs, méditez bien sur ce que vous avez à faire pour commencer ce travail, gravir cette montagne de la culture mixte.

Comme vous êtes un peu essoufflé et fatigué, remettons à la semaine prochaine l'escalade de ce qui vous paraît une montagne.

N.-C. JUTRAS, ptre.

L'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH

Nous donnons ci-dessous un rapport détaillé concernant l'Orphelinat Saint-Joseph, de Winnipeg, sous la direction des Soeurs de la Charité. Les dévouées religieuses sont heureuses, à cette occasion, d'adresser leurs sincères remerciements aux bienfaiteurs de l'oeuvre en leur nom et en celui des petits infortunés confiés à leurs soins.

Statistiques

Enfants demeurant dans l'institution au 1er septembre 1922: 199; enfants admis, 106. Total—305.

Enfants déchargés, 106; mortalités, 2; enfants demeurant dans l'institution au 31 août 1923, 197. Total—305.

Nombre de jours d'hospitalisation, 70,052, moyenne de jours par enfant, 230; moyenne du coût par enfant, 53.4 sous.

Nombre d'enfants: Payants, 1; semi-payants, 132; gratis, 172. Total—305.

Nombre de jours: Payants, 38; semi-payants, 29,145; gratis, 40,869. Totaux—70,052.

Retournés avec parents ou gardiens, 63; placés dans les familles, 22; transférés dans d'autres institutions, 21; décès, 2. Total—108.

Orphelins, 49; demi-orphelins, 184; enfants de parents séparés, 72. Total—305.

Classification des enfants

Résidence: Winnipeg, 231; Manitoba, 60; autres provinces du Canada, 12; Etats-Unis, 2. Total—305.

Nationalités: Allemands, 14; Américains, 2; Anglais, 26; Autrichiens, 6; Belges, 4; Canadiens, 69; Ecossais, 2; Espagnols, 5; Hollandais, 4; Hongrois, 1; Irlandais, 20; Italiens, 7; Métis, 19; Polonais, 56; Russes, 8; Ruthènes, 62. Total—305.

Compte-rendu financier

Recettes et dépenses du 1er septembre 1922 au 31 août 1923:

Recettes — Balance en caisse au 1er septembre 1922, $470.81; Budget, $18,000.00; gouvernement provincial, $2,000.00; ville de Winnipeg, $2,500.00; pension des enfants, $3,553.34; loyers, $360.00; Municipalités, $390.00; dons et aumônes, $2,773.02; Société "Children's Aid", Winnipeg, $4,701.54; Société Saint-Adélard, $2,263.91; Séances, $339.55; Industries: articles vendus, $2,430.57; emprunt à la banque, $2,000.00; Legs, $8,835.75. Total—$50,618.49.

Dépenses — Gages, $6,553.85; viande, $944.73; pain, farine, $2,679.13; épiceries, beurre, $3,844.99; Légumes et fruits, $543.91; lait, eau et glace, $830.49; pharmacie, $444.69; chapelle et culte, $980.42; lavoir, buanderie, $259.15; chauffage, éclairage et téléphone, $4,540.32; animaux, jardin et voiture, $994.28; taxes, $3,843.09; meubles et ustensiles, $2,450.92; marchandise sèches, $3,262.04; assurances, $37.50; réparations et constructions, $10,701.07; impressions et papeterie, $997.59; timbres poste, $308.84; effets classiques, $206.12; voyages, $157.30; intérêts, $33.06; pensions des enfants remboursées, $72.90; emprunts remboursés à la banque, $3,000.00; balanc en caisse au 31 août 1923, $2,726.10. Total—$50,618.49.

La production du blé dans le monde

D'après des statistiques qu'ils avaient établies, des journaux spéciaux anglais annonçaient récemment que la production du blé dans le monde, pendant la campagne agricole 1923-1924, dépasserait de 80 millions de quintaux les besoins. Mais ce calcul était basé sur la probabilité d'une récolte de 54 millions de quintaux en Argentine. Or, une première évaluation officielle de cette récolte fait prévoir un rendement de 67 millions de quintaux. Si ce rendement, qui n'est d'ailleurs pas encore absolument acquis, était atteint, les ressources "mondiales" seraient donc supérieures de plus de 90 millions de quintaux aux besoins totaux.

Dans les théâtres de New-York

New-York — Des statistiques qui viennent d'être publiées montrent que plus de 600,000 personnes fréquentent chaque jour les théâtres de la métropole américaine. Au cours d'une récente journée les théâtres de New-York ont reçu 677,840 personnes. Les théâtres et salles de vues animées sont au nombre de 572.

IN MEMORIAM

Le courrier des missions lointaines de Beauval a confirmé les dépêches du 29 septembre dernier annonçant la mort tragique de Soeur Cécile Nadeau, de l'Institut des Soeurs Grises, et de trois garçons de l'école Sainte-Famille, Ile-à-la-Crosse.

La journée était belle. Le lac calme présageait une agréable excursion pour les élèves de la mission. Les filles s'installèrent dans un bateau à gazoline et les garçons, avec leur maîtresse, Soeur Nadeau, dans une chaloupe attachée à l'arrière du bateau.

A peine avaient-ils mouillé au large que la chaloupe frappa une longue perche, servant de rets, dissimulée sous les eaux; elle chavira et lança sans pitié les passagers dans les profondeurs du lac. Aussitôt, le pilote du bateau s'empressa à leur secours et put sauver ceux qui se tenaient ferme à la chaloupe renversée. Soeur Nadeau et les trois jeunes Bélanger, Arcand et Nuttamaggan, disparurent sous les flots, reparurent à demi pour recevoir, de loin, une bénédiction du R. P. Rossignol, puis s'enfoncèrent de nouveau et périrent avant que le sauveteur parvienne jusqu'à eux.

Les corps retrouvés dans la soirée furent exposés à l'école. Le lundi suivant, 1er octobre, il y eut service solennel et inhumation des naufragés dans le cimetière de la mission.

Soeur Cécile Nadeau était une de ces vaillantes qui, jeunes encore, sacrifièrent les missions plus attrayantes de Saint-Boniface pour se dévouer à l'éducation et à l'instruction des enfants des bois dans les régions éloignées. D'une constitution plutôt robuste, d'une énergie et d'un dévouement à toute épreuve, spirituelle et gaie, elle était le type de la missionnaire idéale. Eh! n'allons pas croire qu'au matin du 29 septembre la Soeur Grise s'accordait un plaisir; son devoir de surveillante lui enjoignait de suivre ses élèves, et c'est dans cet acte de fidélité qu'elle rencontra la mort.

Si cette perte est vivement sentie par sa communauté tout entière, par la mission de l'Ile-à-la-Crosse où elle se dépensait depuis six ans et par ses nombreux parents, néanmoins, nous ne sommes pas sans consolations et sans espérance; car se sacrifier pour le prochain, se familiariser avec la pensée des jugements de Dieu et de l'éternité, c'est assurer d'avance sa place au rendez-vous éternel.

A tous ceux que ce deuil atteint, particulièrement à Mgr Jubinville, oncle de la défunte, et à ses deux soeurs religieuses, Soeurs Jubinville et C. Nadeau, nous offrons, avec nos sincères sympathies, l'assurance de nos humbles prières.

M. G.

LE MARCHE

20 NOVEMBRE 1923

Bouvillons—
Excellents .... $4.75—$5.25
Bons .... $3.75—$4.50
Moyens .... $3.00—$3.50
Ordinaires .... $2.00—$2.75

Bouvillons engraissés—
De choix .... $3.50—$3.75
Bons .... $2.50—$3.25

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $3.00—$3.25
Bons .... $2.00—$2.75

Boeufs—
Bons .... $3.00—$3.50
Moyens .... $2.25—$2.75
Ordinaires .... $1.50—$2.00

Taureaux—
De choix .... $1.75—$2.25
Ordinaires .... $1.25—$1.50

Taures de boucherie—
De choix .... $3.75—$4.25
Assez bonnes .... $2.50—$3.50

Taures à engraisser—
De choix .... $2.50—$2.75
Bonnes .... $1.50—$2.25

Veaux—
De choix .... $4.00—$5.00
Bons .... $2.50—$3.50
Ordinaires .... $1.00—$2.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $3.00—$3.50
Bonnes .... $2.50—$2.75
Ordinaires .... $2.00—$2.25
Pour conserves .... $1.00—$1.75

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $4.00—$6.50
Moutons ordinaires .... $2.50—$3.50
Agneaux bons .... $8.00—$10.50
Agneaux ordinaires .... $6.00—$7.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix $8.25
Porc épais $7.50
Lourds $6.50
Très lourds $5.50
Porc d'étal $7.00
Légers $7.00
Inférieurs $3.50
Truies No 1 .... $5.50
Truies No 2 .... $4.50
Verrats $3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .35

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .37
Premiers .... $ .34
Seconds .... $ .25
Fêlés .... $ .17

Pommes de terre—
Nouvelles. Le minot .... $ .75—$.90

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.62½

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.62½

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.62½

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $3.47½
2 sacs de 49 livres $3.52½
4 sacs de 24 livres $3.62½

Alimentation—
Son. La tonne $23.00
Gru. La tonne $25.00

Gruau—
Le sac de 20 livres $2.75

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $16.00
Mil. No 2 .... $14.00
"Red Top" No 1 .... $13.00
"Red Top" No 2 .... $11.00
Terre haute $9.00

L'AGRICULTURE EN ANGLETERRE

La situation désastreuse où elle se trouve est sans issue

Tandis que le paysan allemand vit grassement sur sa terre sans hypothèque et sans impôts, le cultivateur anglais se ruine sur celle que le lord lui a affermée. Les impôts, le fermage, les gages des valets de ferme, les frais de transport, lui mangent rapidement son avoir. Certes pendant la guerre il fit de belles affaires, mais depuis il en fait de mauvaises.

La situation faite à l'agriculture en Angleterre est désastreuse. Si le parlement n'intervient pas à bref délai de façon efficace, ce sera bientôt la ruine. Un fermier, ayant expédié à la ville quatre tonnes de carottes lavées, en retira $3.20. Un autre retira $1.75, tous comptes faits, de quarante caisses de choux-fleurs. Quarante-deux fermes d'Angleterre et d'Ecosse ont ensemble, l'an dernier, perdu $350,000. Les redevances sur ces fermes atteignaient $63,000; l'impôt a pris en tout $18,000 et les gages $225,000. Si les quarante-deux fermiers n'avaient eu à payer ni impôts, ni gages, ni fermage, ils auraient encore perdu $41,500.

Le plus grand danger qui menace l'agriculture anglaise, c'est la concurrence américaine et surtout la concurrence canadienne. En Angleterre la terre coûte cher; dans la prairie canadienne elle ne coûte pour ainsi dire rien. En Angleterre la terre est morcelée; au Canada, pays de libres et vastes espaces, elle est immense. Au Canada on fauche en quatre jours trois mille acres avec des machines puissantes et perfectionnées, qui réduisent au minimum les frais de main-d'oeuvre. C'est au Canada, et pour cause, que le prince de Galles a établi son ranch.

Les soldats que le gouvernement anglais avait établis sur des terres ont échoué: les cinquante mille acres qu'il leur avait confiés sont en jachère. La situation de l'agriculteur est telle que les socialistes, à leur récent congrès, ont renoncé à revendiquer pour lui la terre; ils consentent maintenant à la laisser au lord qui la tient de ses ancêtres. Mais les impôts sont devenus si lourds que le lord lui-même n'en veut plus. Le nouveau riche, qui parfois l'achète au lord, n'en veut bientôt pas davantage. La situation, en vérité, apparait sans issue.

Reste l'intervention du gouvernement. Mais elle n'est pas sans inconvénients. Elle consisterait à entourer l'Angleterre d'une muraille douanière. Celle-ci ferait monter le coût de la vie, contre quoi proteste déjà l'ouvrier sans emploi. Tout ce que le gouvernement a pu faire jusqu'ici a été de constituer une commission composée d'économistes. Ils recherchent en ce moment la nature de la crise et ses palliatifs possibles. Mais les recherches des économistes se prolongent indéfiniment. Les remèdes qu'ils proposent ont le plus souvent un effet comparable à celui d'un cautère sur une jambe de bois. Or, pendant que la commission délibère, l'agriculture se meurt, sera bientôt morte.

LE ROI DU MAIS DANS L'OUEST

La première exposition de maïs de la Saskatchewan est un événement mémorable

Maple Creek, Sask. — G.-H. Hoffman, de Maple Creek, est le roi du maïs de la Saskatchewan. Il a gagné les deux trophées en argent de la compagnie Ogilvie et de la Banque de Commerce, à la première exposition provinciale de maïs, qui a eu lieu à Maple Creek et a été inaugurée par l'hon. W.-R. Motherwell, ministre fédéral de l'agriculture.

Il y avait 501 inscriptions. De bons spécimens de maïs étaient venus de l'Alberta et du Manitoba. Les deux juges étaient le professeur Champlin, de l'Université de la Saskatchewan, et le professeur Southworth, de l'Université du Manitoba. Le professeur Champlin a déclaré que les produits exposés étaient supérieurs à ceux qu'il avait préparés pour le Nord Dakota à l'exposition de Chicago, il y a quatre ans.

Un "pool" de maïs

On a suggéré un "pool" de maïs financé par les banques pour disposer de toute la semence de maïs produite par les membres de l'association des "Corn Growers" de la Saskatchewan, comme la meilleure méthode pour assurer aux producteurs de la semence de la meilleure qualité à un prix raisonnable, en même temps que le système le plus satisfaisant pour l'écoulement de leur récolte.

La deuxième exposition provinciale de maïs de la Saskatchewan aura lieu à Swift Current les 20 et 21 novembre 1924.

Le gouvernement de la Saskatchewan et l'Ogilvie Milling Company avaient fourni chacun $250 pour aider à l'organisation de l'exposition. Les marchands de machines agricoles, de leur côté, avaient fourni $200 et la population des districts de Maple Creek, Hatton et Piapot une somme équivalente.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 19 novembre 1923

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 13 Nov.	Merc. 14 Nov.	Jeudi 15 Nov.	Vendi. 16 Nov.	Sam'di 17 Nov	Lundi 19 Nov.
Blé No. 1 Nord	.97⅜	.97¾	.97¼	.97	.97⅜	.99
2 Nord	.94⅜	.94⅜	.94	.93⅞	.94⅜	.95¾
3 Nord	.89⅝	.89⅝	.89	.88¾	.89⅜	.90⅜
Avoine 2 CW	.39¼	.39¼	.39⅛	.38⅞	.38	.38⅛
3 CW	.36¼	.36¼	.36⅛	.35¾	.35	.35⅜
Orge 3 CW	.52⅛	.53½	.53⅜	.53½	.54½	.54⅝
4 CW	.49⅛	.50¼	.50⅛	.50	.50⅜	.51
Lin 1 NW	2.03⅜	2.07⅜	2.07	2.04¼	2.03½	2.07⅝
2 CW	1.99½	2.03⅜	2.03	2.00¼	2.01½	2.03⅜
Seigle 2 CW	.64	.65½	.65	.64½	.64⅜	.64⅜
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	.95⅜	.95⅜	.94⅞	.94⅜	.94⅞	.95¾
Avoine 2 CW	.38¼	.38⅛	.38¼	.37⅞	.37	.37
Orge 3 CW	.51⅛	.51⅛	.51⅜	.51⅝	.52	.52¼
Lin 1 NW	1.99½	2.02½	2.02½	2.01	2.01½	2.03
Seigle 2 CW	.63⅜	.64	.63¾	.63⅞	.62⅜	.63¼
Options						
Blé Novembre	.97⅜	.97⅜	.97	.96¾	.97⅜	.98¼
Decembre	.93⅜	.93⅜	.92⅞	.92⅞	.92⅞	.93¾
Mai	.98⅜	.98⅜	.97⅞	.97⅞	.97⅞	.98⅜
Avoine Novembre	.39¼	.39¼	.39⅛	.38¾	.38	.38⅛
Decembre	.37⅛	.37⅛	.37⅛	.36⅞	.36¼	.36¼
Mai	.41¼	.41¼	.41⅛	.41	.40⅜	.40⅜
Orge Novembre	.52⅜	.53¼	.53⅛	.53	.53⅛	.54
Decembre	.50⅜	.50⅞	.50⅜	.50⅜	.51	.51⅜
Mai	.53⅜	.54⅜	.54⅜	.54	.54⅜	.54¼
Lin Novembre	2.03¼	2.07⅛	2.06¾	2.04½	2.05⅜	2.07½
Decembre	1.93¼	1.96¼	1.96½	1.95	1.95⅜	1.93
Mai	2.00	2.03⅜	2.03⅜	2.01½	2.02⅜	2.04
Seigle Novembre	.64	.65½	.65	.61½	.64½	.64⅜

La Vie Collégiale

Sainte Catherine, patronne des philosophes

Transportons-nous en l'an 307.

Maximin II persécute l'Orient.

Une jeune fille, de noble descendance, à l'esprit vif et puissant, s'est livrée avec ardeur à l'étude de la philosophie et de la théologie. Ame d'une pureté sans tache, épouse du Christ, elle y a réussi à merveille. Elle réfute les sophistes les plus subtils. Catherine est son nom.

Le tyran veut revêtir son impiété d'un manteau plus éclatant. Personne ne le surpassera dans l'oeuvre qu'il poursuit, oeuvre de cruauté et de barbarie! Alexandrie va offrir un spectacle tel qu'elle n'en a jamais vu! On dresse des autels aux faux dieux. Les taureaux et les béliers qui devront être brûlés en holocauste remplissent la capitale de l'Egypte, résidence du prince, ville natale de notre patronne. L'empereur présidera à cette cérémonie... La foule accourt. La fête sacrilège commence... se poursuit...

Catherine n'ignore pas qu'au sang des bêtes qui coule aujourd'hui succèdera demain celui des chrétiens. Elle s'emploie donc à confirmer les baptisés dans leur foi. Son zèle va plus loin: Elle sait qu'"il y a des rencontres où le courage du chrétien n'est pas assez haut, s'il ne va pas jusqu'au mépris de la vie". Courage donc!

Pleine de confiance en Dieu, l'héroïque jeune fille va rencontrer l'empereur au milieu du temple de Sérapis — endroit de l'infâme sacrilège — lui reproche sa manière d'agir, lui dicte son devoir, le prie de faire cesser un si grand désordre, tant pour le bonheur de ses sujets que pour le sien propre. Maximin cache son émotion et la congédie. L'odieux sacrifice terminé, il la fait venir en sa présence. Catherine affirme de nouveau sa foi avec éloquence, et établit une fois de plus la fausseté des croyances du tyran. Sa fermeté est telle, son savoir paraît si grand au tyran qu'il fait venir les cinquante philosophes les plus éminents de son Etat. Dans une discussion où l'empereur siégera entouré de sa cour, ils devront convaincre cette fille d'imposture et de blasphème, l'obliger à avouer ses erreurs. La lutte est inégale, mais Dieu est de son côté et l'intrépide jeune fille ne craint rien. Elle parle en second lieu. Son discours est si puissant, si énergique qu'elle remplit d'admiration ses auditeurs et convertit ses opposants. Maximin, transporté de colère, presse ces derniers de revenir à la "raison". Toujours ils confessent Jésus-Christ et sont enfin immolés en son honneur. Leurs corps demeurent intacts au milieu des flammes. Ce grand miracle, joint à la victoire que notre sainte patronne venait de remporter, servit à convertir un grand nombre d'idolâtres.

Catherine était belle, avait un port majestueux et un air de grandeur qui se trahissait en toutes ses actions. Elle venait de faire preuve d'une grande sagesse. L'empereur, tout farouche qu'il était, fut épris de tant de qualités. Il conçut le dessein de l'épouser. Mais le titre de reine, et toutes les apparences de bonheur qui entourent ce mot, n'avaient pas d'empire sur le coeur de cette noble fille; épouse du Christ dès son jeune âge, elle voulait demeurer fidèle. Maximin, irrité, lui fait subir le châtiment du chevalet, puis fait jeter dans une basse fosse la sainte qui ne possédait plus qu'un souffle de vie. Elle devait y périr.

Après cet acte d'inhumanité, le monstre va visiter la frontière d'Egypte, vers l'embouchure du Nil. Quelle ne fut pas sa surprise à son retour, de revoir sa prisonnière, plus belle et plus saine que jamais! Le divin Epoux avait visité sa fidèle compagne. De nouveau l'empereur la sollicite de se rendre à ses volontés. Catherine est inflexible. Il la fait attacher à des roues qui doivent la tailler en pièces. Mais dès le premier mouvement, la terrible machine vole en morceaux. Après de si éclatants miracles, les yeux du lâche tyran vont-ils enfin se dessiller? Non. Il ne veut pas voir! La puissance de Dieu s'est manifestée devant lui, mais son âme endurcie ne veut pas la reconnaître! Entrant dans une grande fureur, il ordonne que Catherine soit décapitée sur la place publique. Le 25 novembre 307, au milieu de l'assistance en pleurs, la tête de la sainte tomba sous le sabre du bourreau.

Les philosophes saluent en sainte Catherine leur patronne, pour son ardent amour de faire régner le vrai. A son exemple apprenons à mieux vivre, portons toujours bien haut l'étendard de la vérité!

Roméo TREMBLAY,
Philosophie, IIe année.

Rôle de la Philosophie dans la Formation

Parmi les études destinées à faire la haute éducation intellectuelle de l'homme, les études philosophiques sont, sans contredit, au premier rang.

C'est pourquoi, sans parler de la dignité de la philosophie, qui n'est pas moins grande que son utilité, nous nous bornerons à examiner celle-ci au point de vue de la formation.

Les études philosophiques sont d'abord une discipline intellectuelle. Par la logique, la philosophie conduit l'intelligence dans toutes ses opérations et donne à l'esprit une grande vigueur. Mais ce que la philosophie exerce, développe et fortifie surtout, c'est la raison. Elle cultive directement les facultés rationnelles: l'idée, le jugement, le raisonnement; ces trois puissances et en même temps, ces trois actes fondamentaux de la raison. En effet, qu'est-ce que les études philosophiques, sinon l'exercice propre, naturel, constant de l'idée, du jugement et du raisonnement.

L'idée: simple notion ou conception d'une chose. Combien il importe pour agir efficacement, d'avoir des idées claires, distinctes, vraies, lumineuses! Or, la philosophie apprend à l'homme à se rendre compte surtout de ses idées, à les préciser, à les définir.

Le jugement: comparaison des idées entre elles. C'est un art que de gouverner son jugement, art capital, et c'est surtout la philosophie qui l'enseigne.

L'importance de perfectionner cette faculté rationnelle est évidente, si l'on considère que malheureusement, la grande faiblesse d'une foule d'hommes, c'est de mal juger, de prononcer trop vite, précipitamment, sans préalable et suffisant examen des idées, de ne pas savoir suspendre une décision, de juger à faux ou sans motif, c'est-à-dire de se former des préjugés.

Le raisonnement: acte de l'esprit par lequel il infère, induit ou déduit un jugement de plusieurs autres. Cet art, encore moins facile que celui de juger, la philosophie l'enseigne aussi.

Bien peu d'esprits ont l'idée claire. Bien moins encore ont un jugement solide; et encore moins raisonnent fortement. C'est ici que la tâche de la philosophie est admirable. Elle montre à raisonner exactement, conséquemment, démonstrativement.

L'oeuvre bienfaisante de la philosophie ne se borne pas seulement à cultiver et fortifier l'intelligence; elle perfectionne également la volonté en ordonnant l'effort, l'attention nécessaire et elle développe ainsi l'esprit de méthode.

Et, puisque "l'attention, dit Bossuet, c'est toute la force de l'âme", puisque c'est elle qui rend les hommes graves, sérieux, capables de grandes affaires et de hautes spéculations; puisque enfin, pour philosopher, il faut être attentif, il est clair que la philosophie offre à la volonté un exercice et une discipline fortifiante; elle force à entrer en soi-même, à recueillir son âme dispersée sur mille objets et à la ramener dans ce sanctuaire intérieur où se manifeste la vérité.

Aussi, la philosophie développe l'esprit de méthode: bienfait inappréciable; elle enseigne les lois d'une bonne classification et apprend à les appliquer.

Un autre grand avantage des études philosophiques, c'est, en fortifiant la raison de fortifier par elle les autres grandes facultés de l'âme, de les conserver en harmonie avec le vrai, le beau, l'honnête; car on peut le dire avec vérité, c'est la philosophie qui donne le nombre, le poids et la mesure à toutes les facultés; c'est elle qui en fait la solide beauté, l'harmonie et la force.

La philosophie règle, contient, spiritualise et ennoblit l'imagination et la sensibilité pour empêcher leurs écarts et leurs abaissements. Voilà comment la philosophie effectue le développement, l'affermissement et l'harmonie des hautes facultés intellectuelles.

Mais l'heureuse influence de la philosophie ne s'étend pas seulement dans le domaine intellectuel; le philosophe reçoit aussi une formation morale par les habitudes d'esprit, par le développement et la fermeté que lui communique la philosophie. Elle élève l'âme au-dessus de la matière et des sens; elle donne aux jeunes gens un esprit d'ordre, d'exactitude et de pénétration: qualités si nécessaires pour tous les emplois de la vie. Elle produit des hommes sensés, pratiques et on ne peut plus aptes à remplir les charges publiques. Elle fait des hommes honnêtes, droits, justes, dociles à la voix de la conscience et du devoir. Elle combat dans l'esprit les faux mobiles de nos actions: l'intérêt, les passions, et elle enseigne à se laisser gouverner en tout par la droite raison. Bref, elle apprend non seulement à bien penser, mais aussi à bien vivre.

Enfin, plus on s'avance en cette science, plus elle nous laisse dans une sorte de ravissement philosophique; car, nous laissant à considérer les faibles rayons de vérité qui percent notre humaine raison, rayons si grands et si éblouissants dans leur essence, et pourtant, si humbles et imparfaits comparés à leur origine, elle nous arrache cette exclamation: Oh! qu'elle doit être grande et belle cette source de la vérité!

Hector LAFRENIERE,
Philosophie, 2me année.

"Entre nous"

Un oubli

On nous excusera si, après trois semaines, nous en revenons aux fêtes du centenaire. C'est qu'un oubli, un grave oubli, a été fait. Pendant les derniers temps, les journaux ont beaucoup parlé des organisateurs de la fête de Mgr Taché; ils ont chaleureusement félicité ceux qui avaient si bien contribué à en faire le succès qu'elle a été. Et toutefois, pas un mot de Jean-P. ni de Jean-M. C'est regrettable! Ces deux jeunes héros se sont cependant admirablement dévoués en cette occasion pour répandre la vie du grand archevêque. Hardis, ils se sont lancés parmi tous les groupes sans distinction de sexes ni de personnes, sans crainte des regards ni des soupçons de certains confrères.

Jean-P. attendrissait les jeunes coeurs comme par enchantement, faisait s'ouvrir les bourses et se laissait même parfois aller jusqu'à faire cadeau de brochures à ses propres dépens. Jean-M., de son côté, plus sérieux, restreignait son apostolat en deçà du domaine des religieuses. Quelle patience! quelle tâche! Non, ce n'est pas sans raison que nous exposons aujourd'hui au grand jour ces élèves à l'âme chevaleresque dont les exploits dans ces dernières semaines sont par trop demeurés à l'ombre de leur scrupuleuse modestie.

* * *

Les externes et les pensionnaires se sont rencontrés dans une partie de balle molle. Quelle émotion! Les pensionnaires sont passés à deux pouces d'une défaite qui aurait certainement un peu assombri la gloire de leur impétueux défi. Mais heureusement la cloche vint juste à temps mettre fin à leur angoisse, laissant les équipes se séparer avec un nombre égal de points. Félicitons l'une et l'autre, tout en remarquant cependant que dix manches ne constituent pas régulièrement une partie et que s'il eût fallu s'en tenir strictement aux règles, les externes remportaient une glorieuse victoire...

* * *

Toujours logique, la philosophie, malgré son succès dans la ligne de balle molle, ne crut pas devoir se flatter de suite d'une complète supériorité, et c'est pour dissiper un scrupule de conscience qu'elle lança dernièrement un défi à toutes les autres classes réunies. Mais cette fois, victorieuse de nouveau, elle ne doute plus et elle songe enfin sans remords à conserver la palme jusqu'à la saison prochaine.

* * *

Les parties de classes avaient jeté l'émoi en récréation, le défi de la Saskatchewan au Manitoba souleva encore un plus vif intérêt. Est-ce la mauvaise humeur d'Hercule qui découragea Denis Sol, ou est-ce la maladresse de Denis qui déconcerta Hercule? Est-ce peut-être la pensée de se trouver loin de la maison? Mystère! Toujours est-il que la Saskatchewan subit une triste défaite, les courses étant de 3 contre 12. Pauvre résultat, sans doute, et qui serait encore plus maigre s'il fallait, comme en toute autre chose, faire la part d'un heureux hasard...

Quel courage! C'est qu'il en fallut pour que les élèves de Saint-Boniface et de Winnipeg se présentent dans l'arène contre l'élite choisie entre tous les joueurs du collège (eux exceptés). Mais ils firent quand même bonne figure, si bien qu'au son de la cloche les résultats étaient tout en leur faveur. Il paraît cependant qu'ils doivent se contenter d'une respectable égalité: la vie est semée de mystères... Ils supplieront au désir de leurs confrères, par justice autant que par charité fraternelle.

E. LEVEQUE,
1re année de philosophie.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-LEON

Nous avons eu le plaisir d'entendre M. Villeneuve nous donner une conférence agricole le soir du 12 novembre. La grande salle, que les bonnes Soeurs Chanoinesses des Cinq Plaies ont bien voulu prêter pour la circonstance, était remplie: c'est dire que l'assistance était encourageante. M. Villeneuve nous a donné un ensemble de [notions] pratiques et de renseignements utiles et précis qui, de plus en plus, nous font comprendre que l'avenir est dans la culture mixte, que l'amélioration de nos terres, absolument nécessaire, en dépend, que la prospérité durable se fera par les animaux, par la culture plus soignée, par la culture des trèfles, de la luzerne, du blé d'inde, jointe à celle du grain et alternée au besoin avec elle. Il nous a montré les ressources qu'on peut tirer de l'industrie laitière bien comprise et bien conduite, et j'en connais plus d'un qui ne diront plus que les vaches ne payent pas, mais qui ont pris la résolution très sage de les faire payer à l'avenir.

Monseigneur notre Archevêque avait bien voulu venir seconder le conférencier de son appui moral, pour montrer combien cette cause lui tient au coeur. Sa Grandeur nous adressa quelques paroles éloquentes et bien senties qui furent grandement appréciées. La culture mixte, affirme Monseigneur, est seule capable actuellement de sauver les paroisses de la crise qui les menace, en fournissant à la population canadienne-française, dans nos paroisses de la campagne, les vrais moyens, les moyens efficaces pour les faire triompher des difficultés qu'ils ont à vaincre, pour les aider à garder leurs terres et à faire honneur à leurs affaires.

M. l'abbé Jubinville, prêtre colonisateur du Témiscamingue, qui accompagnait S. G. Monseigneur l'Archevêque, nous a communiqué à son tour les fruits de son expérience, et nous a encouragés à tenir bon sur nos positions et à travailler seulement à les améliorer, en suivant les sages conseils qui nous sont donnés. Il nous a fait toucher du doigt la sottise que commettent les Canadiens français qui vont végéter et se perdre aux Etats-Unis où, d'ailleurs, les Canadiens français n'ont aucune mission providentielle à remplir, mais finissent malheureusement par disparaître comme élément national.

Nous disons "au revoir et à bientôt" aux conférenciers, espérant qu'ils reviendront affermir et achever le bon travail commencé.

WOODRIDGE

Mariage Chatel-Levesque

Mercredi dernier avait lieu à l'église paroissiale la cérémonie toujours impressionnante de l'union de deux de nos jeunes gens de la paroisse. M. J. Chatel, fils de Mme Veuve Clovis Chatel, unissait sa destinée à Mlle Albertine Levesque, fille de M. Uldéric Levesque.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé McDougall, vicaire. A l'offertoire ainsi qu'à la sortie, de jolis cantiques appropriés furent rendus avec âme par quelques dames et jeunes filles amies.

Le dîner fut pris avec un entrain digne de nos meilleures noces canadiennes du vieux Québec; les chansons alternaient avec les fusées d'un rire franc occasionné par les bons mots assaisonnés de sel vraiment gaulois.

Nos meilleurs souhaits de longue vie à deux aux nouveaux époux, qui planteront leur tente sur le sol de Woodridge.

* * *

Colonisation

Nous avions la rare visite de notre missionnaire-colonisateur, mercredi dernier. M. l'abbé Normandeau, malgré le temps humide, la pluie, a visité, en compagnie de M. le vicaire, les principaux établissements du canton Saint Labre et le district environnant [...] de dire les avantages de placement sur "homesteads" à proximité du chemin de fer, dans une mission qui deviendra paroisse avant longtemps. Ecole contrôlée par les nôtres, tenue par une compatriote vraiment patriote, du bois en quantité, des gages assurés par la coupe et la vente de ce bois de corde, c'est ce que Saint Labre vous offre en ce moment.

Nous espérons qu'avec de la propagande locale et celle que poursuit le bureau fédéral de colonisation à Montréal, notre petit coin recevra sa part de visiteurs que nous retiendrons à titre de colons.

SAINT-CLAUDE

Fête de l'armistice

Le dimanche 11 novembre, la paroisse s'unissait à l'association locale des vétérans de la grande guerre pour célébrer la fête de l'armistice. A l'issue de la messe, en présence du R. P. curé, le président de l'association fit l'appel des morts et M. Tony Baudoux prononça une allocution de circonstance. Une palme qui disparaissait sous une jonchée d'énormes coquelicots fut déposée au pied du monument du souvenir comme un hommage à la bravoure de ceux qui tombèrent au front, victimes du devoir.

Le soir, à 8 heures, un régal artistique fut offert à la foule accourue des quatre coins du district et même des paroisses environnantes. Chaque numéro du programme fut rendu avec un brio irrésistible et l'admiration et la satisfaction allaient grandissantes parmi les spectateurs jusqu'à ce que la représentation si vivante de la légende alsacienne des "Soldats de bois" vint déchaîner un véritable enthousiasme patriotique. L'épisode de la bataille fut rendu avec tant de naturel qu'on oubliait absolument que ce n'était qu'une représentation; on vivait cette page d'histoire avec les acteurs, l'on était tout émotion.

Nous tenons à féliciter tous les acteurs des divers numéros du programme. Ils l'ont mérité par leur entrain et leur dévouement; mais nos remerciements iront tout spécialement à ceux qui ont su organiser ce spectacle. Nous n'en aurons jamais assez, de ces représentations qui nous font vivre les belles pages de l'histoire de la France, avec ses splendides et vaillants soldats. Quelle belle leçon de patriotisme pour nos enfants! Ils s'en souviendront, et longtemps, sans doute; les sabres et les casques étincelants peupleront leurs rêves agités.

Le lundi 12, la messe fut chantée pour les soldats morts et le soir un banquet intime réunit les vétérans à l'hôtel Commercial. Soirée de bonne gastronomie française et d'exubérante gaieté qui parut, hélas! bien trop courte. Après le repas, les discours; après les discours, les bonnes chansons françaises, les hymnes nationaux. Et de crainte que le chant du coq ne vînt troubler leur joyeuse fête, nos fiers gaulois se séparèrent en criant: "A l'année prochaine!"

Le comité d'organisation, à qui revient l'honneur d'avoir si bien organisé cette fête d'armistice, était composé de MM. Joseph Mercier, Joseph du Bourg et Tony Baudoux. Ils furent à la peine, qu'ils soient à l'honneur.

* * *

Partis pour la France, M. et Mme Georges Trois, ainsi que Mme Vve Le Cunff et ses deux plus jeunes enfants.

* * *

Mariés en seconde noces, M. Robillard et Mme Vve J. Renaud.

* * *

Naissances — Chez M. Joseph Arbez, une petite fille; chez M. H. Dussiaulme, une petite fille.

DUNREA

Ainsi que l'annonçait le journal de la semaine dernière, il y a à Dunrea une heureuse succession de beaux mariages.

Le 14 novembre c'était le tour de M. Philippe Bisson, qui conduisait à l'autel Mlle Sarah Gaboury. M. Charles Girardin remplissait les fonctions de garçon d'honneur et Mlle Obéline celles de fille d'honneur.

Comme Mlle Sarah Gaboury était et sera encore notre dévouée organiste, il convenait de donner à la cérémonie le plus de solennité possible. Aussi le sanctuaire était-il paré comme aux grands jours de fêtes. Quant aux chantres, ils ont voulu prouver leur estime pour celle qui a toujours été si fidèle à son poste, en exécutant une très belle messe en plain chant. A l'offertoire l'assistance a beaucoup goûté le "Noël du mariage", chanté par Mme Toupin.

Après la cérémonie religieuse, les jeunes mariés, accompagnés de nombreux parents et amis, se rendirent chez M. Philippe Bisson, où un somptueux banquet leur fut servi.

Les mêmes joyeux convives et un bon nombre de nouveaux se réunirent pour le souper chez M. J. Gaboury. Durant la soirée mémorable, il y eut du chant, de la musique et des jeux. Heures douces et agréables qui ont fui trop vite, mais qui ont laissé à tous ceux qui les ont vécues un souvenir inoubliable.

Notons qu'au dîner comme au souper, la table était ornée d'un magnifique gâteau de noces qui fit certainement honneur au pâtissier. Si les voeux qui y étaient si artistiquement écrits se réalisent, les nouveaux époux couleront d'heureux jours. Nous le souhaitons.

M. et Mme Philippe Bisson reçurent, à l'occasion de leur mariage, de nombreux présents, cela va sans dire. Le cadeau des chantres a été particulièrement remarqué. Il n'était que juste d'apprécier ainsi le dévouement de Mme Bisson.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Culture

Il faut être bien ignorant pour soutenir que "les vaches ne paient pas". On entend souvent ce refrain de la part de cultivateurs. Oui, les vaches ne paient pas, si on ne s'en occupe pas, si on les trait à n'importe quelle heure ou à moitié. Dans ce cas, mieux vaudrait n'en pas avoir. Pour bien se rendre compte si l'industrie laitière paie, les cultivateurs intelligents ont un petit livret dans lequel ils tiennent compte de l'argent que leurs vaches leur rapporte et des dépenses de la maison. Ils sont bien contents à la fin de chaque mois de constater que les revenus dépassent de beaucoup les dépenses.

Monsieur Z a une quinzaine de vaches dont deux jeunes et deux vieilles. Il n'a pas de luzerne, mais tout de même ses vaches sont en ordre. A la fin de chaque mois, il a reçu un chèque d'une moyenne de $100. Il faut noter que ce fermier a à la maison une quinzaine d'enfants qui ne veulent d'autre breuvage que du lait. De sorte que ses vaches lui rapportent par mois une valeur de près de $150, en comptant le beurre et le lait requis pour la famille.

Ce cultivateur fait donc avec ses vaches en argent, après avoir subvenu aux besoins de la table, la somme de $1,200 à $1,500 par année.

La culture mixte en vaut-elle la peine, surtout si la récolte fait défaut?

SAINT-ADOLPHE

Dimanche prochain 25 novembre, il y aura soirée de cartes et de paniers dans la salle municipale. Tous nos amis des localités voisines sont cordialement invités.

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

Le 28 novembre M. le Curé, secondé par quelques familles du village, donnera la dernière soirée de l'année au profit de la paroisse. Il y aura à cette veillée familiale et paroissiale peut-être plus d'amusements et plus de choses succulentes que d'ordinaire. Les dames actives en tête de cette organisation semblent vouloir faire ce qu'il y a de mieux en fait de soirée récréative. De fait il y aura, à part les cartes, des objets à tirer, de la musique, du chant, quelques déclamations, un dialogue, la distribution des prix, puis la collation accoutumée, mais enrichie par les sandwiches à la petite volaille, le café au lait, la crème à la glace, et que sais-je?

Donc nous pensons que cette partie de cartes sera la plus belle de l'année. Remarquez, s'il vous plaît, qu'elle doit avoir lieu dimanche soir le 25 courant. Tout le monde est le bienvenu.

SOUTH JUNCTION

Dimanche dernier M. l'abbé Donat McDougall nous chantait la grand'messe. Au dernier évangile une bonne surprise nous était réservée. M. l'abbé Normandeau, prêtre-colonisateur, resté jusqu'alors dans l'ombre, faisait son apparition.

L'assistance était nombreuse et l'empressement à se ranger tout près de la balustrade témoignait hautement que l'auditoire tout entier ne voulait rien perdre et tout saisir.

Orateur aussi sympathique que distingué, M. l'abbé Normandeau sut bien vite trouver le chemin des coeurs en nous rappelant quels bons souvenirs Sa Grandeur Mgr Béliveau avait remportés de la jolie paroisse de Sainte-Jeanne d'Arc, lors de sa visite tout dernièrement, et il nous assurait que comme étant le benjamin du diocèse, elle lui tenait davantage au coeur.

Colonisateur aussi pratique que patriote, il nous entretint du "Restons chez nous", de l'agriculture. Par agriculture il entend paroisse et par paroisse groupement des forces catholiques et par groupement force, influence, succès à tous les points de vue, point de vue religieux, national, en un mot celui du citoyen de demain.

Il nous parla ensuite des richesses naturelle du pays, ce qui captiva notre attention, car notre coin de terre est riche en produits forestiers. Le pin blanc, l'épinette rouge, le cèdre, le sapin, le chêne, l'orme et l'érable s'y trouvent en abondance.

Missionnaire aussi bien renseigné qu'éclairé en matière spirituelle et temporelle, ses conseils et remarques étaient frappés au coin de la sagesse et de l'expérience, et nul doute que les uns et les autres nous profiteront dans un avenir très prochain.

Dans sa tournée à travers la campagne il put prendre les informations voulues sur les gens à faire venir, leurs aptitudes, leurs moyens et la direction à donner à leur arrivée.

En même temps il s'est rendu compte des prix, conditions des terres à vendre dans la localité, et aux alentours, des avantages du marché, du chemin de fer, école, église, etc., afin de pouvoir être en état de bien renseigner les nouveaux colons, et de leur donner la direction voulue pour leur plus grand bien d'abord et ensuite celui du pays.

Devant cet ardent travailleur de la bonne cause nous nous inclinons et souhaitons qu'il vienne encore joindre la note gaie et consolante au problème actuel quasi angoissant du fermier manitobain.

SASKATCHEWAN

REGINA

Noces d'argent

Une veillée de surprise fut donnée à M. et Mme Georges Paquet, le 11 novembre, à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Une adresse fut lue par leur fille Blanche au nom de ceux présents, ainsi que de leurs deux fils aux Etats-Unis. Leurs amis leur firent cadeau d'un joli service à thé en argent, d'une photographie don de Mgr Mathieu, et d'une adresse encadrée, don de Mgr Marois.

Etaient présents: M. l'abbé Miller, M. et Mme Berthiaume, Mlle Berthiaume, Mme J. Kritzwiser, Mme M. Morrison, M. et Mme Jos. Myrand, M. et Mme Odilon Rhéaume, M. et Mme Lefebvre, de Wilcox; M. McCall, Mlle Reach, Mlle Blanche Paquet, M. Prirée, M. Ferland, M. Langlois.

WILLOW BUNCH, SASK.

Mercredi le 14, M. Ozias Bruneau conduisait à l'autel Mlle Valiqua Dionne.

Après la cérémonie, l'heureux couple et les invités se sont rendus chez M. et Mme Pierre Dionne, père et mère de la mariée, où ils ont passé très agréablement le reste de la journée, ainsi que la soirée.

* * *

Le charroyage du blé a été interrompu par deux jours de pluie qui ont mis les chemins dans un bien mauvais état.

* * *

Avant le mauvais temps, il passait tous les jours à Willow Bunch environ 20,000 minots de blé en route pour les élévateurs de Verwood. Si tout ce grain va si loin, on sait à qui on le doit.

SAINT-BONIFACE

Elections municipales et scolaires

La nomination pour les élections municipales et scolaires a eu lieu aujourd'hui à midi.

Le maire sortant R.-J. Swain a été réélu par acclamation.

Dans les quartiers 1, 2 et 4, les trois échevins sortants, MM. Gevaert, Taylor et Carson, sont également réélus par acclamation.

Il n'y aura élection d'échevins que dans les quartiers 3 et 5.

Dans le quartier 3, les candidats en présence sont: MM. Joseph Hearn, W. Paquin et A. Gauvin.

Dans le quartier 5, la lutte se fera entre MM. F.-R. Dowse et J.-C. McLean.

Commission scolaire

Pour les commissaires d'école, il y aura élection dans tous les quartiers à l'exception du No 1, où le président J.-A. Marion est réélu par acclamation.

Voici la liste des candidats en présence dans les autres quartiers:

Quartier No 2: J.-E. Arpin, S.-J. Dussault.

Quartier No 3: F.-X. Lavoie, Mme Elizabeth Abram.

Quartier No 4: Mme Alma McArthur, George Loos.

Quartier No 5: James McGee, F.-H. Martin, F. Eastwood.

L'élection a lieu le vendredi 30 novembre.

La représentation proportionnelle

Sous les auspices du cercle paroissial de l'Association d'Education, il y aura une grande assemblée pour dames et messieurs, le dimanche 25, à 8 heures du soir, pour discuter les avantages et les désavantages de la représentation proportionnelle.

Le lieu où se tiendra cette réunion n'est pas encore déterminé.

Cette question est des plus importantes pour les Canadiens français de Saint-Boniface. Que chacun se fasse un devoir de se renseigner sur le nouveau système électoral qui sera soumis au peuple le 30 prochain.

Les affaires municipales

Il faut espérer que la majorité des contribuables de la ville de Saint-Boniface se prononceront contre ce qu'on a appelé "la représentation proportionnelle". Le système peut avoir des mérites; jusqu'ici il n'a pas fait merveille là où il a été essayé. On fera sagement d'attendre les résultats d'essais plus concluants avant de l'adopter à Saint-Boniface. Le mot d'ordre devrait donc être pour le moment: pas de représentation proportionnelle. Votons: NON.

Puisque nous sommes sur le chapitre des affaires municipales, nous croyons utile de conseiller aux contribuables de la partie nord de Saint-Boniface de s'occuper davantage de la chose publique. Il y a chez les nôtres une apathie lamentable; et les fruits de cette apathie sont déjà visibles. Nous perdons du terrain; notre influence a baissé.

Il faudrait pourtant se réveiller, se redresser un peu et faire les modifications opportunes dans le Conseil.

Anniversaire de l'incendie du Collège

A l'occasion de l'anniversaire de l'incendie du collège de Saint-Boniface, une grand'messe sera chantée à la cathédrale, le samedi 24, à neuf heures du matin. On compte que de nombreuses paroisses du diocèse seront représentées à cette cérémonie.

Forestiers Catholiques

Le samedi 24 novembre, les Forestiers Catholiques donneront une partie de cartes dont l'objet est de recueillir des fonds pour offrir une bourse à l'un de ses membres, M. l'abbé S. Caron, à l'occasion de sa nomination à la cure de Saint-Georges de Châteauguay.

La Ligue des Demoiselles catholiques de Langue française

Bazar de charité, les 29 et 30 novembre et le 1er décembre

Les demoiselles de la L.D.C.F. viennent faire un dernier appel à votre charité. On vous l'a dit bien souvent, la Saint-Vincent de Paul a besoin d'aide. C'est une oeuvre paroissiale et la Ligue attend tout de votre générosité et compte beaucoup sur votre appui.

Les personnes qui ont promis des objets seraient très aimables si elles nous les faisaient parvenir le plus tôt possible.

Nous espérons que les familles que nous n'aurons pas le temps de visiter nous enverront objets pour la pêche, articles à râfler, ouvrages de fantaisie, etc.

Nous donnons ci-dessous les adresses:

Mlle Berubé, 39, avenue Provencher, Tél. N 2449.

Mlle Paradis, 169, avenue Provencher. Tél. N 2676.

Mlle Baril, 105, rue Ritchot. Tél. N 1752.

Chapelet en or

Un chapelet en pépites d'or, valeur de $250, est la pièce de résistance de notre tombola.

M. John-T. Gill, ingénieur, nous donne ce magnifique chapelet pour l'oeuvre du Collège de Saint-Boniface.

Il est à souhaiter que tous ceux qui sont intéressés à ce mouvement se joindront à nous et feront de cette [...] un véritable succès.

Le 25 novembre nous [...] cette scène lugubre de la destruction de notre collège. Encourageons l'oeuvre de la reconstruction. L'aumône de 25 sous n'est pas un gros sacrifice, mais ces deniers accumulés aideront à faire relever le collège de ses ruines.

LE COMITE.

Un hommage mérité

Nous sommes heureux de faire nôtres les réflexions suivantes de notre confrère, le Manitoba:

Toutes nos félicitations à notre concitoyen M. J.-A. Marion, qui vient d'être élu président d'honneur de l'association des Municipalités de la province du Manitoba.

M. Marion a bien gagné ses épaulettes.

D'une activité et d'un dévouement sans bornes, M. Marion a, depuis de nombreuses années, déployé la même énergie dans le domaine municipal et provincial que celle dont il a fait preuve dans le domaine local de la ville de Saint-Boniface.

Comme échevin et commissaire d'école, il a fait passer l'intérêt de la chose publique avant le souci de sa santé et de ses affaires personnelles.

Chaque fois que ses concitoyens et ses compatriotes ont eu besoin de lui, ils l'ont trouvé au poste, toujours prêt à travailler et à aider.

L'honneur qu'il vient de recevoir était bien mérité et cet honneur doit lui être d'autant plus agréable que c'est un témoignage non équivoque de l'estime et du respect qu'a pour lui la population anglaise, puisque c'est elle qui l'a placé à la tête de l'association.

M. Marion a bien représenté ses compatriotes, il a fait honneur à sa race, nous l'en félicitons de tout coeur.

Au Conseil municipal

Le 12 novembre, après quelques jours de repos, les membres du Conseil municipal de Saint-Boniface se sont réunis à l'hôtel de ville, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Surgit d'abord un grave débat autour d'une question soulevée par l'échevin Wilson au sujet du rôle des contribuables où le conseiller de Norwood y voit inscrits, à titre de propriétaires du nouveau Collège des Jésuites, une trop grande quantité de noms, dans le but, dit-il, de se faire inscrire sur la liste électorale, et dont il demande le retranchement. Ajoutons simplement pour mémoire, que cette question, portée devant la cour de révision de la liste électorale du district judiciaire est du Manitoba, a été tranchée vendredi dernier par le juge L.-A. Prud'homme. Les RR. PP. Jésuites, ainsi que les RR. PP. Oblats et les Frères de Marie, qui avaient été également impliqués dans la même affaire, ont été maintenus sur la liste, non plus comme propriétaires mais comme locataires.

Une lettre écrite au Conseil par George Wright, président du Comité dissident de Norwood, vient encore apporter à nos écoles l'écho d'une réunion de citoyens de cette localité demandant la réparation des budgets scolaires entre Saint-Boniface et Norwood. Elle est remise aux avocats de la ville.

Le Conseil discute la possibilité de frapper d'une taxe d'affaires les marchands de charbon de Winnipeg, qui viennent, en toute franchise, chez nous, délivrer leurs produits tandis que nos commerçants de Saint-Boniface payent une redevance à la ville de Winnipeg pour exercer leur profession dans cette cité. Ce projet a été renvoyé à la commission des licences et de la santé pour y être examinée.

Conséquemment à une discussion soulevée au récent Congrès de l'Union des Municipalités du Manitoba, la question des ouvriers sans travail a été reprise par nos échevins sous forme de lettre à envoyer à chacune des municipalités de la province, dans le but de se renseigner sur tout travail utile et supposé être exécuté, dans leurs districts, pour homme seul et homme marié avec un ou plusieurs enfants.

M. H.-D. de Moissac, trésorier de la ville, donne connaissance au Conseil du montant des contributions perçues au 10 novembre 1923. Il est rentré cette année à cette date un total de $315,355, moins un escompte de $3,347, c'est-à-dire un chiffre net de $312,008, sur lequel la commission des écoles doit prélever une part de $75,404. L'année dernière l'ensemble de cette somme était de $367,489.

Le Conseil passe au vote, à main levée, pour l'achat ou non de la machine à tenir les livres demandée par M. de Moissac à la dernière réunion. Cette acquisition est approuvée par sept de nos édiles seulement, les échevins Jean Daoust et P. Gévaert ayant voté contre et l'échevin Holden étant absent.

MONTREAL — Un train chargé de 300 boeufs venant de l'Ouest est arrivé à Montréal et va être expédié en Angleterre. C'est le premier envoi pour l'époque de Noël.

Feuilleton de "La Liberté"

MON MARI

par Jules Pravieux

Numéro - - - - - 14

Il y eut un silence, lourd de menaces, puis, d'une voix étranglée par la rage, M. du Tureau lança au visage de sa femme de basses injures sorties du lexique spécial de messieurs les voyous.

— Désiré, dis-je avec véhémence, en saisissant mon mari par le bras, cet homme est un lâche! Allons au secours de cette pauvre femme! Il va la tuer! Défendons-la!

— Oh! ça, ma chère, dit Désiré très calme, restons ici! Laissons-les laver leur linge, d'autant que la dame a contribué à le salir!... Ecoute, écoute! Le torchon brûle toujours!

— Où vas-tu? reprit la voix de M. du Tureau.

— Où bon me semble! répliqua madame, d'un ton agressif.

— Tu vas retrouver ton Galuppi, ton amant, ton rasta!

— Je te dis que tu n'es qu'un mufle et je te hais!

Une porte s'ouvrit. Nous entendîmes un bruit de pas dans le couloir.

— Elle est partie, dit Désiré.

— Et l'autre, fis-je, ne tardera pas à la rejoindre!

Je n'avais pas plus tôt achevé ma phrase que M. du Tureau quittait sa chambre et passait en hâte devant notre porte.

— Le malheureux! m'écriai-je. Il va la surveiller!

Nous étions atterrés, mon mari et moi, de cette scène odieuse que nous avions surprise. Nous nous taisions. Je sentais que Désiré, s'il eût été méchant ou seulement taquin, était en droit de me narguer: "Eh bien, est-ce là ce fameux Amour dont sans cesse tu parles?" L'Amour! Vraiment il ne sortait pas à gloire de cette scène! Je sus gré à mon mari de ne point me le dire.

— Là-dessus, dormons, fit-il pour se dispenser de tout commentaire.

Je ne demandais pas mieux que de dormir, mais le sommeil ne vint pas. Je passai la nuit dans une grande agitation d'esprit. Je songeais à tout ce que j'avais entendu, et pour la première fois depuis mon mariage, l'idée me vint que je n'étais peut-être pas aussi malheureuse que je le croyais. Je n'enviai plus le bonheur des du Tureau, et il me sembla que j'aimais davantage mon mari, ce Désiré qui ignorait le beau langage des héros de romans, mais savait le prix du beurre.

Le lendemain, au déjeuner, M. et Mme du Tureau reparaissaient dans leur rôle d'amoureux: qui donc se fût douté, à les voir, à les entendre, que quelques heures auparavant, ils s'étaient lancé au visage des phrases abreuvées de haine?

J'étais encore sous l'impression pénible qu'avait produite en moi cette scène de la nuit, lorsque, dans l'après-midi, une dépêche arriva à l'adresse de Désiré. Elle disait: "Mère malade, venir immédiatement." C'était signé: "Veuve Duménil." Dès qu'il l'eut parcourue, mon mari s'effraya:

— Je pars ce soir, dit-il.

— Je t'accompagne!

— Non, fit-il, tu as ton traitement à suivre. Si ma mère est en danger, je te télégraphierai et tu me rejoindras.

Il fut entendu que Désiré partirait par le train de six heures. Je ne voulus point, dans la crainte de contrister mon mari, lui faire connaître mes pensées. Je ne croyais pas à cette maladie de Mme Langlois survenue si inopinément, mais à une manoeuvre de belle-maman qui s'ennuyait loin de son fils et voulait le rappeler près d'elle.

Ce qui donnait plus de consistance à mes soupçons, c'est que Désiré avait dépassé la semaine de vacances que lui avait accordée sa mère. N'étions-nous pas à notre douzième jour de Vichy? Mon mari ne s'ennuyait point et je n'avais pas eu à faire grande pression sur sa volonté pour l'engager à prolonger son séjour. Sans doute, le nom de Mme Duménil au bas de la dépêche eût pu me dérouter, mais je connaissais suffisamment bellemaman pour savoir que, dans sa grande hâte de revoir son fils, elle n'avait pas dû reculer devant une supercherie. Elle savait bien que Désiré lui pardonnerait le petit crime d'avoir emprunté le nom d'autrui et elle se disait, avec de grandes apparences de raison, qu'en mettant l'ordre de revenir immédiatement au compte de Mme Duménil, Désiré n'aurait pas à redouter de ma part des conseils de désobéissance qui, sans doute, eussent été écoutés.

Lorsque le train qui emportait mon mari vers sa maman eut quitté Vichy, je restai triste, désemparée, sur le quai de la gare. Je me faisais violence pour m'empêcher de pleurer. Comme j'allais être seule, abandonnée pendant ces dix jours de veuvage qui me restaient à passer à Vichy! Je ne pouvais compter sur les du Tureau. Ils annonçaient pour le lendemain leur départ, des "affaires urgentes" appelant à Paris M. du Tureau. Et puis, après ce que je savais d'eux, je ne me sentais pas en disposition de faire, comme par le passé, partie de leur groupe. Je ne me souciais pas du tout d'être témoin de la comédie qu'ils jouaient et que je ne pouvais plus admirer parce que je ne pouvais plus en être dupe.

Je dois dire que si je me demandais comment j'allais passer les jours de mon veuvage, un autre que moi se posait la même question. J'avais pour voisin de table un certain M. Feyrendat, un Parisien qui m'avait été présenté par Mme du Tureau (il faisait partie de sa garde d'honneur, si l'on peut dire), et qui semblait très résolu à m'aider de son mieux à supporter ma solitude. Déjà, les jours précédents, alors que mon mari était à mes côtés, j'avais surpris le regard de ce monsieur qui cherchait le mien; lorsque nos yeux se rencontraient, il continuait à me fixer attendant sans doute une réponse qui ne venait pas.

C'était un homme "entre deux âges", de tournure distinguée, qui avait été joli garçon, à en juger par sa figure aux traits fins et réguliers, mais que la quarantaine menaçante commençait à empâter. Jeune encore, il avait la grâce d'un vieux beau avec son teint fané de noctambule, la patte d'oie qui lui pinçait les tempes, sa moustache trop travaillée, son sourire las. Une raie droite lui partait du milieu du front, divisant en deux bandeaux très dépouillés ce qui lui restait de cheveux et allait se perdre derrière la tête dans un faux-col exubérant. Un maître en élégances, ce M. Feyrendat, d'une mise très étudiée, qui, pour la coupe, la forme, la couleur de ses vêtements, suivait les dernières ordonnances de la mode, dans leurs moindres exigences, l'"homme chic" dans toute son horreur!

Pendant la journée qui suivit le départ de mon mari, l'attitude de M. Feyrendat qui, jusque-là, avait été réservée, correcte, devint presque provocante. Le lendemain, il m'apprit une nouvelle que je n'ignorais pas tout à fait, mais qu'il est toujours agréable d'entendre, à savoir que j'étais "jolie" et que mes robes étaient d'un goût "très parisien". Il voulut bien ajouter que j'étais une des femmes les plus spirituelles qu'il eût jamais connues.

Je le trouvais bien audacieux ce monsieur! Etait-ce là ce qu'ils appellent le flirt? Moi qui ignorais les méthodes anglaises, je me sentais gênée. M. Feyrendat termina son compliment par une prière: "Il serait le plus heureux des hommes (que de fois cette formule avait dû lui servir!) si je voulais bien lui accorder la faveur de m'accompagner le soir au casino et au théâtre." Je m'empressai de lui refuser cette grâce, prétendant que Mme Langlois, ma belle-mère, était malade:

— Oh! si ce n'est que cela, fit-il, une belle-mère guérit toujours!

Il souriait à cette phrase que, sans doute, il jugeait spirituelle, lorsqu'on me remit un télégramme. Je lus: "Mère bien portante, ne comprenons rien à dépêche d'hier, Duménil indignée." C'était signé: "Désiré." Je fis part de cette bonne nouvelle à mon voisin M. Feyrendat.

— Vous voyez bien, s'écria-t-il, que je disais vrai. Vous n'avez plus aucune raison d'être en deuil. Allons, madame, m'accorderez-vous la faveur que je vous demande?

Je ne répondis point et, comme le repas était à sa fin, je montai à ma chambre. Je voulais mettre un peu d'ordre dans mes pensées.

Cette histoire de la dépêche reçue la veille et qui m'avait privée de mon mari, hantait mon cerveau. Désiré n'avait pas l'air d'y comprendre grand'chose, ce qui ne m'étonnait guère, puisqu'il en eût été réduit à accuser sa mère de supercherie. Moi, j'avais peur d'y voir trop clair. Il ne m'était point facile d'innocenter Mme Langlois: "Celle-là a commis le crime à qui le crime profite." L'adage pouvait bien être vrai encore une fois. Et je me mis à gémir sur le coeur des belles-mères qui aiment leurs fils pour elles-mêmes. C'est là une complainte qui n'est pas nouvelle, qu'ont dû chanter les belles-filles de notre grand'mère Eve et qui ne cessera qu'à la fin des temps, avec la dernière bru maudissant l'"égoïsme" de la dernière belle-mère!

Dans l'après-midi, je reçus de M. Feyrendat une longue lettre. C'était une déclaration.

S'autorisant de l'apparente indulgence avec laquelle j'avais accueilli la veille ses hommages, il osa me dire que je le mettrais au désespoir si je ne lui donnais pas cette preuve de "sympathie", qui s'adaptait si bien à ses propres sentiments. Au dîner, je fis ma réponse: "Demain, lui dis-je, on joue *Carmen*, ma pièce favorite. J'ai l'intention d'aller au théâtre."

— Allons, fit-il. Je vois que vous avez bon coeur!

J'avais mon projet, un peu astucieux, un peu félin, un peu osé et qui n'était pas sans risques pour moi. Pourquoi m'y arrêtai-je? Il me séduisait précisément par son côté quelque peu extraordinaire et se présentait à mon imagination stimulée par les souvenirs de tous les romans que j'avais lus, avec l'attrait d'une petite aventure qui était un amusement pour moi en même temps qu'une vengeance. Je voulais en effet me venger, punir cet impudent qui me faisait l'injure de croire que la vertu d'une honnête femme était à la merci d'un don Juan de ville d'eau! Je l'entendais se vanter à ses amis de sa conquête. "Il n'y a qu'à vouloir, mon cher!" Je détestais cet homme et ses amis qui étaient en même temps ceux des du Tureau: je ne pouvais les voir sans que l'envie me prît d'être désagréable avec eux. Ces Parisiens aux belles manières manquaient de délicatesse. Sans doute, l'éducation de leur épine dorsale avait été bien faite; leurs saluts, leurs révérences, leurs courbettes et leurs pirouettes prouvaient que leur échine était souple et qu'ils savaient se désarticuler, mais leur âme avait été mal élevée et je devinai en eux des sentiments qui n'étaient pas distingués.

O mon Désiré! Lorsque je te comparais à ces oiseaux échappés des cages parisiennes, au fin plumage, au langage tarabiscoté, comme j'aimais plus encore ta brave figure d'honnête homme, ton coeur droit, ton âme de plein air! Ce M. Feyrendat m'était odieux entre tous pour ses grâces fatiguées, sa fatuité, le snobisme de ses opinions, l'injure qu'il faisait à Désiré, à moi. Pour qui me prenait-il? Je me promis de lui infliger une correction dont il n'irait pas se plaindre à sa mère!

Le lendemain, au déjeuner, j'annonçai à M. Feyrendat que, pour répondre à la gracieuse invitation qu'il m'en avait faite, je le priais de me conduire le soir au théâtre. Il me demanda s'il ne me déplaisait pas qu'il y eût avec nous dans sa loge quelques-uns de ses amis, "vos admirateurs, madame", ajouta-t-il.

— Mais comment donc, cher monsieur, m'écriai-je, plus on est d'amis!...

Mon projet était prêt dans ses détails: il ne me restait plus qu'à l'exécuter.

Je crois avoir déjà dit que je ne suis point parmi les plus laides. Lorsqu'au théâtre, dans les salles du casino, à la musique autour des kiosques, le regard des messieurs me rencontrait, il se posait sur moi non sans une certaine complaisance et ne se détournait point de ma personne avec cet empressement qui se remarque si, d'aventure, leurs yeux se heurtent à ces pauvres échantillons de notre sexe qu'ils nomment entre eux des... dromadaires. Et puis, je me rendais justice: je savais m'habiller! Je me l'étais laissé dire. Ma couturière, mon couturier, ma modiste et mon bottier étaient à Paris, dans les quartiers chers. Désiré, qui voulait me voir mise au goût des journaux de mode, ne faisait point la moue lorsqu'il fallait acquitter une facture. Je n'ignorais pas que si M. Feyrendat m'invitait à l'accompagner, c'est que, selon lui, je ne pouvais lui faire déshonneur par ma figure et ma toilette. Or, pour lui infliger le châtiment qu'il méritait, je n'avais qu'à être aussi laide et aussi mal fagotée que possible. Etre laide! Ce n'est pas donné à tout le monde. La chose n'est pas toujours facile lorsque la nature ne s'en est point mêlée. Etre mal habillée, c'est à la portée des plus jolies femmes, pour peu qu'elles veuillent s'en donner la peine (le cas est plutôt rare). Mon intention était de m'y prêter de mon mieux. Il me plaisait de couvrir de confusion M. Feyrendat, de l'obliger à rougir s'il n'en avait pas tout à fait perdu l'habitude.

Je sais bien que si, un jour, mon histoire trouve des lecteurs, il y en aura plus d'un pour s'écrier: "Cette Germaine Langlois nous en conte! Une femme ne se résout jamais à être laide, même pour se venger!" Il y a bien là quelque chose de vrai, mais qu'on ne l'oublie point: je ne prenais le parti d'être laide que provisoirement et dans une ville où j'étais inconnue. Si je me résignais si facilement à être chenille, c'était parce que je devais bientôt me retrouver papillon, et qu'en vertu de la loi des contrastes, un papillon paraît d'autant plus agréable à voir qu'on l'a connu la veille — comment dirais-je? — plus enchenillé. Je dus lutter contre mon amour-propre avant de prendre ma détermination mais l'espoir d'humilier ce vilain vieux beau me donnait une âme héroïque.

J'employai mon après-midi à des acquisitions. J'achetai dans un bazar une jupe de mérinos bleu pâle, sans ornements, un corsage à pois blancs avec entre-deux de guipure, un petit chapeau canotier en cuir bouilli, des gants de fil. On m'essaya le tout: "Mademoiselle aura un joli costume pour aller faire son marché, le matin, à la campagne!" déclara l'homme du bazar. Le chiffre de mes achats s'élevait à vingt-sept francs trente centimes. Evidemment, je ne valais "pas cher". Mme Pigonneau m'eût méprisée.

Le soir, après le dîner, je demandai à M. Feyrendat la permission de monter à ma chambre pour ma toilette: "Vous voudrez bien m'attendre au casino, lui dis-je, il ne faut pas que les gens de l'hôtel nous voient s o r t i r ensemble." — "Compris", fit-il d'un air entendu, avec le clignement d'oeil du complice. "Le moment est venu d'être laide!" m'écriai-je en arrivant dans ma chambre. Je défis ma chevelure, je l'aplatis, la lissai, la tirai énergiquement sur les tempes après l'avoir enduite de pommade. Je mis ma jupe bleue, mon corsage en toile de Vichy (un peu fripé, manches un peu trop longues). Je me passai à la taille une ceinture de cuir jaune, à boucle d'acier. Je fixai à mon corsage une broche simili qui figurait deux mains se rejoignant autour d'un bouquet de fleurs en verre pilé (on en voit de presque pareilles sur les tombes, sous des verres bombés). Je me regardai dans la glace de l'armoire.

— Vraiment, me dis-je, je suis charmante avec ma petite jupe, mon petit corsage, mon petit chapeau verni, ma broche façon cimetière. C'est tout à fait Adèle chez le photographe!

M. Feyrendat smoking, gilet blanc, fleur à la boutonnière, escarpins vernis, monocle à l'oeil, m'attendait dans la salle des fêtes du casino. Je l'aperçus qui devisait avec deux amis, l'un très blond, l'autre très brun. Lorsqu'il me vit paraître, il ne me reconnut pas tout d'abord. Quand je fus vers lui, il plissa le front, et tandis que sa figure prenait un air d'extrême désappointement:

— Ah! c'est vous, madame! fit-il.

— Messieurs, dis-je, je suis prête.

— Mais... objecta M. Feyrendat avec embarras, il semble... rien ne presse.... nous avons le temps.

— Le temps! m'écriai-je. Mais la représentation est commencée. *Carmen* est ma passion, je vous l'ai déjà dit!

A ce moment, l'un des amis de M. Feyrendat, l'homme blond, se frappa le front:

— Ah! par exemple, je m'aperçois à l'instant que j'ai oublié ma montre et une bague avec diamant sur la cheminée de ma chambre, à l'hôtel!...

— Vous la retrouverez en rentrant, dit M. Feyrendat.

— Vous savez, dit l'ami blond, il ne faut pas tenter les domestiques. A Vichy, les hôtels ne sont pas sûrs. Il y a tant d'escrocs qui rôdent! Je vais à l'hôtel et je vous rejoins.

Sans plus attendre, il nous quitta à une allure de fuite. Sa montre et sa bague devaient être de bien précieux bijoux, souvenir de famille, sans doute!

L'autre ami de M. Feyrendat paraissait soucieux. Il tortillait nerveusement sa moustache et ne parlait point. Evidemment, il ne trouvait pas de prétexte à s'esquiver et cherchait désespérément. Quand nous parvînmes à l'entrée de la loge, M. Feyrendat me pria d'un geste résigné, d'y pénétrer. Lorsqu'il se fut assis à côté de moi, l'ouvreuse ayant refermé la porte de la loge, je m'aperçus que nous étions seuls.

— Mais où est donc votre ami? lui demandai-je.

— Je ne sais pas, fit-il. Je croyais qu'il nous suivait.

Pauvre ami brun! N'ayant pas de mensonge à m'offrir, il s'était évaporé.

— Si vous le voulez bien, madame, me dit Feyrendat, nous nous tiendrons dans le fond de la loge. Nous serons là mieux pour causer. Vous ne sauriez croire combien cette lumière électrique si crue me blesse les yeux!

— Oh! de grâce, monsieur, implorai-je, on respire déjà si mal au théâtre; il y fait une telle température par ces jours d'été! Si je restais seulement un quart d'heure au fond de cette boite, je m'évanouirais et cela vous causerait bien des embarras. Cela m'arrive à chaque fois que je manque d'air. Que feriez-vous de moi?

Il fallut toute la gravité de cette menace pour qu'il accédât à ma prière. Il s'assit sur une chaise derrière moi. Il semblait si malheureux que je le prenais en pitié. Blotti contre la paroi de la loge, il plaçait une main devant sa bouche pour qu'on ne le reconnût point, se contractait, se rapetissait. Je vis le moment où il allait s'accroupir à la turque sur le parquet de la loge. La seule peur de casser son plastron de chemise l'arrêta sans doute.

Une salle des grands jours. Devant moi, c'était comme une féerie de couleurs, un ruissellement de diamants. On pouvait se croire en un jardin de rêve tel qu'en évoquerait en notre esprit quelque songe baroque. Dans les loges, les éventails ouvraient leurs ailes de plume comme de grands oiseaux qui vont s'envoler. Aux fauteuils d'orchestre que je dominais de ma place, les crânes à teinte ivoirine des hommes, égarés parmi les bouquets touffus que la mode jette à profusion sur nos chapeaux, apparaissaient comme de graves potirons qui achèvent de mûrir au soleil d'octobre, à côté des corbeilles de fleurs que portait sans fléchir la tête des femmes.

— Quelle belle salle! m'écriai-je.

— En effet, dit M. Feyrendat, mais quelle température! On suffoque.

Des lorgnettes effrontées se braquaient sur nous. Des femmes ajustaient leur face-à-main pour nous regarder. Evidemment, cette petite soubrette trônant dans une loge à côté de ce monsieur en smoking, à figure de "cercleux" parisien, intriguait les curiosités; lorsque après le premier acte, le rideau tomba, je déclarai:

— Monsieur, comme vous l'affirmiez tout à l'heure, il fait bien chaud! Que diriez-vous d'un tour sur la terrasse?

— Ne craignez-vous pas de prendre froid? me dit-il. Les transitions brusques sont mauvaises.

— Oh! m'écriai-je, j'y ai songé!

Et je jetai sur mes épaules un beau fichu de laine grise que j'avais apporté.

M. Feyrendat dut se rendre. Nous quittâmes la loge. Les spectateurs s'étaient répandus dans le grand couloir. Autour de nous, on chuchotait. Nous n'apercevions que des visages sur lesquels voguait un sourire d'ironie. Tous les yeux qui nous regardaient s'emplissaient d'une joie narquoise. Vraiment, il fallait venir à Vichy pour voir des choses extraordinaires! Un groupe de messieurs s'était formé sur la terrasse qui, manifestement, devisaient sur notre cas, la figure tournée vers nous. Comme nous passions à côté d'eux, j'entendis cette phrase:

— Où diable a-t-il péché ça?

"Ça", c'était moi! Evidemment, on ne comprenait pas. M. Feyrendat avait l'air de promener, à travers les splendeurs du casino, une femme de chambre de sa mère.

— Si nous entrions à la salle de jeux? dis-je.

— Vous savez qu'il faut une carte spéciale, fit M. Feyrendat, avec le secret espoir que je ne l'aurais pas.

— Oh! mais je suis pourvue! dis-je. J'ai ma carte.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE OU A ECHANGER — Maison moderne de six appartements, sur la rue Marion, Norwood. Prix $4,200. Echangerait pour équité de $1,000 sur auto, emplacement dans un village ou petit commerce dans une campagne. Balance payable à $30.00 par mois, sans intérêt. S'adresser à 220, rue Marion, Norwood. Tél. N 1037. 21

AUX FERMIERS—M. A. Poirier est maintenant déménagé au Saint-Georges, où il est prêt à échanger oeufs, volaille, etc., pour du miel. 21

A VENDRE à de très bonnes conditions. Manteaux de fourrure en chat sauvage. Grandeur: 38 et 40. S'adresser à M. Huot, tailleur, 101, rue Masson, Saint-Boniface. 21

A LOUER—15, rue Notre-Dame, St Boniface. Maison ... chambres et chambre de bain. S'adresser à J.-C. Turenne, ... Dame, Saint-Boniface. 21

A LOUER—Bonnes maisons modernes: 10 chambres, rue Masson; 5 chambres, rue Notre-Dame, Saint-Boniface; loyer raisonnable. S'adresser à The Winnipeg Trustee Co. of Canada, 322, rue Main, Winnipeg. 21

HOPITAL DE LA MISERICORDE

Jubilé d'argent — 1898-1923 — Programme de la fête

Mercredi 28 novembre

A 9 h. a.m., grand'messe pontificale par Sa Grandeur Mgr A.-A. Sinnott. Il y aura allocution en anglais par Mgr Sinnott, et en français par Mgr A. A. Cherrier, P.A., V.G.

A 2 h. 30 p.m., bénédiction du Très Saint Sacrement par Mgr Gabriel Cloutier, P.A., vicaire général de Saint-Boniface.

Les Soeurs de Miséricorde invitent cordialement tous les prêtres des deux diocèses de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Jeudi 29 novembre

A 12 h. un diner de gala sera servi aux gardes-malades diplômées de l'école et aux élèves.

De deux à quatre heures dans l'après-midi, les visiteurs seront admis à faire la visite de l'hôpital et le lunch sera servi par les dames du "Misericordia Guild".

A 7 h. 30 un banquet sera servi aux médecins et à quelques amis.

AU SACRE-COEUR

Grande partie de cartes dans la salle du Sacré-Coeur, Mardi soir le 27 novembre, donnée sous les auspices de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, au profit de l'école.

Il y aura de magnifiques prix de cartes et d'entrée et un programme musical. Des rafraichissements seront servis.

* * *

La Fédération des Femmes canadiennes-françaises tiendra une assemblée générale vendredi le 23 novembre, à 3 heures p.m., dans la salle du Sacré-Coeur. Avis à celles qui désirent devenir membres et aider à l'organisation de cette société. Toutes sont invitées et nous espérons que les personnes de langue française se feront un devoir de prêter leur généreux concours pour le succès de cette oeuvre de charité et cette oeuvre nationale.

Le thé est un stimulant

Le président émérite Charles-W. Eliot, de l'Université Harvard, actuellement dans sa 88me année, a dit que "le thé facilite matériellement l'effort mental nécessaire pour écrire et parler". Pour cette raison il a pris du thé comme stimulant pendant plus d'un demi-siècle.

Ceci est une preuve intéressante que le thé est le breuvage par excellence des hommes de lettres, qu'il leur facilite le travail sans fatigue. En faisant un retour sur le passé, on constatera que le thé y était considéré comme l'un des meilleurs breuvages pour revivifier l'activité intellectuelle.

Mantagaza, physiologiste italien de grande réputation, confirme la déclaration du président Eliot en plaçant le thé au-dessus de tous les autres stimulants et le proclamant le plus grand bienfait de la Providence à l'homme.

Nous savons tous que le thé fut le seul stimulant de Johnson. Il en buvait continuellement et en toute circonstance, au lit et dans le jour, avec ses amis et seul, plus particulièrement pendant qu'il faisait son fameux dictionnaire. Hazlet, comme Johnson, était un prodigieux buveur de thé. Le déjeuner de Buwer n'était jamais complet sans thé, et de Quincey déclare qu'il buvait invariablement du thé de huit heures du soir jusqu'à quatre heures du matin quand il se livrait à ses travaux littéraires.

Tout ceci prouve, s'il est nécessaire de le prouver, que l'usage modéré de bon thé, bien préparé, n'est pas seulement un bienfait mais une bénédiction pour l'humanité.

Un grand violoniste polonais

Henri Czaplinski, qui donnera un concert ici jeudi soir, dans l'église Central Congregational, a été salué par les critiques d'Europe comme l'un des plus fameux violonistes de l'époque.

Après avoir étudié sous les plus grands maitres, il achevait sa première tournée en Allemagne quand la guerre éclata. Comme le pianiste Lhevinne, il fut interné pour la période des hostilités. Son programme de jeudi comprend plusieurs morceaux remarquables, y compris du Bach et du Wagner.

L'Agence Canadienne

L'Agence Canadienne vient d'obtenir ses papiers d'incorporation et désire annoncer au public qu'elle a de l'argent à prêter.

* * *

Les élections sénatoriales en France

Paris — Les élections sénatoriales pour le renouvellement de la série sortante et le remplacement des sénateurs décédés au cours du deuxième semestre de 1923 auront lieu le 6 janvier.

Cette date a été imposée par une double considération. D'une part, on doit, en effet, procéder au scrutin de renouvellement dans le premier mois de l'année 1924, et, d'autre part, la loi constitutionnelle exige que les Chambres soient convoquées en session ordinaire le deuxième mardi de janvier.

La date de ce deuxième mardi tombant le 8 janvier, les élections se feront dans la journée de l'unique dimanche précédant la rentrée, c'est-à-dire le 6.

Les sénateurs élus ou réélus seront donc appelés à siéger dès le surlendemain de leur nomination.

Mort du duc de Brunswick

Gmunden, Autriche—Ernest-Auguste Guillaume, duc de Brunswick-Lunenberg, ancien duc de Cumberland dans la pairie anglaise, est mort frappé d'apoplexie. Il était le fils du roi de Hanovre et était né en 1845. Cousin du roi Edouard VII, il avait obtenu un grade honoraire dans l'armée anglaise, mais il s'était rallié à l'Allemagne pendant la guerre et en 1919 il avait été dépouillé de son rang de noblesse anglaise par un ordre en conseil du roi.

Avant la guerre le duc était considéré comme l'un des plus riches parmi les familles royales d'Europe, mais sa fortune avait été considérablement réduite par ses achats d'obligations allemandes et autrichiennes et plus tard par la ruine financière de l'Europe centrale.

Débuts de musicienne

Une jeune musicienne venait trouver dernièrement un grand compositeur pour lui montrer sa première oeuvre.

— Voudriez-vous me dire, maitre, si dans ma composition j'ai mis assez de flamme?

Après en avoir pris connaissance, le maitre répondit:

— Mademoiselle, croyez-moi, ce n'est pas de la flamme qu'il faut mettre dans votre composition, c'est la composition qu'il faut mettre dans la flamme...

PETITES NOTES

Etait baptisée la semaine dernière, Marie-Antoinette-Charlotte-Olivina, enfant de M. et Mme Siméon Tremblay. Parrain et marraine: Son Honneur le juge et Mme Prendergast.

* * *

Mme Charles Lanthier, de la rue Aulneau, donnait naissance ces jours derniers à un garçon baptisé dimanche sous les noms de Alphonse-Fernand-Joseph. Parrain et marraine: Alphonse Levêque et Mme Louis Roussin.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.